

Rédaction :
Juliette Grolée (enda océan indien)
Véronique Jenn-Treyer (enda océan indien)

Relecture :
Kanitha Kernem (enda europe)
Annelaure Wittmann (enda europe)

Antananarivo, 2007

Enda océan indien
Lot III K 46 H
Antetazana afovoany
BP : 1467 Antananarivo 101
Madagascar

Tél : (00 261) 20 22 261 64
E-mail : endaoi@enda.mg

La reproduction partielle de cet ouvrage et son utilisation à des fins non commerciales sont autorisées, à condition que les sources soient citées avec exactitude.

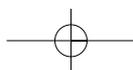
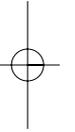
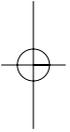


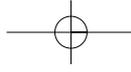


La pré-collecte des déchets

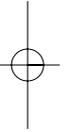
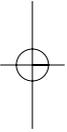
à Antananarivo,

Madagascar





Nous adressons tous nos remerciements aux membres des comités avec lesquels nous travaillons pour leur contribution à cet ouvrage. Nous sommes fiers de les accompagner dans la réalisation de leurs projets et leur souhaitons plein succès !



Sommaire

ABRÉVIATIONS	6
PRÉSENTATION D'ENDA OCÉAN INDIEN	7
INTRODUCTION	8
LE CONTEXTE	10
1. LE PROJET G.O.M.	13
1.1. Le projet GOM à Antohomadinika FAAMI	14
1.2. Le projet GOM à Andranomanalina 1	28
1.3. Bilan du projet GOM fin 2003	39
2. LE PROJET ADQUA	44
2.1. Le choix de l'emplacement	45
2.2. La phase préalable au lancement du projet	47
2.3. La mise en place du système de pré-collecte	49
2.4. Le fonctionnement du système de pré-collecte	52
2.5. Le rôle d'enda oi	56
2.6. Les résultats obtenus	59
2.7. L'autonomie du projet	63
2.8. Evaluation d'ADQua et recommandations	66
3. EXTENSION ET CONSOLIDATION DU PROJET ADQUA EN 2007	68
3.1. Le choix de l'emplacement	70
3.2. La phase préalable au lancement du projet	72
3.3. Lancement du système de pré-collecte	77
3.4. Le fonctionnement du système de pré-collecte	80
3.5. Le rôle d'enda oi : le renforcement des compétences	82
3.6. Les résultats au 31 août 2007	88
3.7. Fin de l'accompagnement par enda oi	92
3.8. Améliorations à apporter et perspectives pour la suite...	93
PERSPECTIVES	95
LE MOT DE L'AMBASSADE DE SUISSE	96
ANNEXES	97

Abréviations

ADQUA	Assainissement Durable des Quartiers
ADH	Assistance pour le Développement Humain (association)
Apipa	Autorité pour le Prévention des Inondations dans la Plaine d'Antananarivo
Ar	Ariary (a remplacé le Franc Malgache en 2005)
BDA	Bureau de Développement d'Antananarivo
BMH	Bureau Municipal de l'Hygiène
CUA	Commune Urbaine d'Antananarivo
ENDA	Environnement, Développement, Action
FMG	Franc Malgache
GOM	Gestion des Ordures Ménagères
MAP	Madagascar Action Plan
OI	Océan Indien
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel
SAMVA	Service autonome de maintenance de la ville d'Antananarivo

Présentation

Enda océan indien est une entité autonome d'enda tiers monde et intervient à Madagascar depuis **1996**. Tout en étant diversifiées, ses activités (habitat, éducation, formation, assainissement) ont pour **objectif commun le développement durable**.

Enda océan indien a choisi comme stratégie d'intervention **le renforcement et l'accompagnement des acteurs locaux** dans des projets de développement, en donnant **priorité aux personnes démunies**. Elle est basée sur une logique **de réponse à la demande**.

L'**accompagnement** des groupes cibles a pour objectif de leur donner les moyens de réaliser leurs projets par eux-mêmes. Il passe par **l'écoute** des personnes et la **valorisation** de leurs ressources (humaines, mais aussi financières).

L'**approche** mise en œuvre est **participative** et **pragmatique**. Enda océan indien **s'appuie sur l'existant** et **mobilise tous les acteurs présents** dans le cadre de leurs savoirs faire et de leurs moyens.

Enda océan indien travaille en étroite collaboration avec la Commune Urbaine d'Antananarivo et les ministères concernés.

Introduction

1 La pré-collecte consiste à ramasser les déchets au domicile des ménages ou dans des bacs de proximité et à les déposer dans les grands bacs à ordures de la Commune.

Cet ouvrage a pour objectif de capitaliser l'expérience accumulée par enda océan indien en matière d'assainissement et de pré-collecte¹ des déchets ménagers entre 2000 et 2007 à Antananarivo, Madagascar.

Il s'adresse tout d'abord aux acteurs de développement oeuvrant dans le domaine des déchets dans les pays du Sud. Les problèmes de gestion des ordures ménagères existant à Antananarivo peuvent se retrouver dans d'autres villes à travers le monde. Dans un esprit d'échange, nous souhaitons diffuser l'expérience d'enda oi, en montrer les difficultés et les réussites, le cheminement qui a mené au projet tel qu'il existe aujourd'hui.

Ce bilan de l'expérience d'enda oi est aussi une contribution aux réflexions concernant l'amélioration de la gestion des déchets ménagers dans les villes des pays du Sud.

Dans cette perspective, ce document est également destiné aux décideurs politiques dans la mesure où il met en avant certaines solutions visant à améliorer la collecte des ordures ménagères. Il montre que des systèmes organisés de pré-collecte des déchets constituent un complément intéressant des systèmes de collecte mis en place par les communes.

Comment assainir de façon durable les quartiers d'Antananarivo afin que ses habitants bénéficient d'un cadre de vie décent ?

La pré-collecte des déchets ménagers peut-elle constituer une activité génératrice de revenus ?

Les systèmes de pré-collecte mis en place dans les quartiers peuvent-ils devenir autonomes ?

- ➔ Dans une **première partie** est exposé le lancement par enda oi du **projet GOM** (Gestion des Ordures Ménagères) fin **1999**. Ce projet pilote est mis en place dans deux quartiers de la basse ville d'Antananarivo. Enda oi confie la gestion de ce projet à l'**association malgache ADH** (Assistance pour le Développement Humain) à la fin de l'année **2003**.
- ➔ La **deuxième partie** décrit comment, grâce aux enseignements du projet GOM, le **projet ADQua** (Assainissement Durable des Quartiers) est lancé en **avril 2005**. Entre avril 2005 et décembre 2006, ce projet est mis en œuvre dans 11 quartiers de la capitale.
- ➔ Dans une **troisième partie**, le projet ADQua est étudié à **partir de janvier 2007** où il repart sur des bases plus solides, notamment grâce à l'élaboration d'un manuel de procédures. Suite à l'expérience acquise depuis avril 2005, enda oi **systématise les procédures** de mise en place et d'accompagnement des systèmes de pré-collecte.

Le contexte

Capitale d'altitude située sur les hauts plateaux de Madagascar, Antananarivo rassemble **1 600 000 habitants**, soit plus de 61 % de la population urbaine du pays, pour une population totale estimée en 2005 à 18,6 millions d'habitants.

² Seuil déterminé officiellement www.madagascar.gov.mg et revalorisé en fonction de l'inflation (INSTAT) car les données datent de 2001 : 144 \$ per capita par an)

A Antananarivo, près de **70 % de la population vit sous le seuil de pauvreté²**. Le revenu moyen mensuel par habitant est de 20 euros. Les dépenses alimentaires accaparent 70 % du revenu de la majorité des habitants, laissant peu de possibilités pour la satisfaction d'autres besoins essentiels pour leur développement.

La Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) est administrativement divisée en **six arrondissements et 192 Fokontany** qui possèdent chacun un bureau municipal. Les six arrondissements de la Commune s'étendent sur deux zones : **la ville haute**, située sur les collines, inclut le centre ville et les quartiers plus cossus, et **la ville basse**, zone inondable installée sur d'anciennes rizières et marécages, englobe la majeure partie des quartiers pauvres.

La CUA délègue à une entreprise publique autonome, le **SAMVA** (Service Autonome de Maintenance de la Ville d'Antananarivo), une grande partie de ses attributions en matière d'assainissement, notamment **la collecte, le transport et la mise en dépôt des déchets ménagers à la décharge municipale d'Andralanitra**.

Les habitants déposent leurs déchets dans les grands bacs de la commune qui sont ensuite ramassés par les camions du SAMVA et vidés à la décharge municipale.

La basse ville d'Antananarivo se caractérise par de nombreux quartiers établis sur d'anciennes rizières, assez étendus et sillonnés par des ruelles

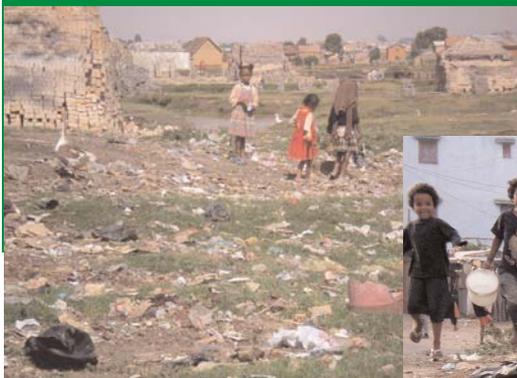


étroites qui ne sont accessibles qu'à pied. Pour ces raisons, le SAMVA ne peut y déposer les **grands bacs à ordures** **uniquement situés sur les axes principaux de la ville.**

Ces quartiers ne disposent généralement que d'un ou deux bacs SAMVA localisés en périphérie. Loin de ces bacs, les **habitants des « bas quartiers »**, en grande majorité très démunis, **jettent leurs déchets dans les ruelles ou les canaux, les brûlent, les enterrent, ou s'en servent pour remblayer des terrains inondables.** Ces pratiques entraînent une grande insalubrité, vecteur de maladies (peste, choléra et maladies diarrhéiques).

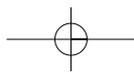


Les déchets s'accumulent dans les quartiers...



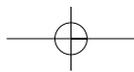
... et bouchent les canaux d'évacuation.





- 1 -

Le projet GOM



1 - Le projet GOM

En partenariat avec l'ONUDI, Enda océan indien commence à travailler dans le domaine de la pré-collecte des ordures ménagères en **lançant le projet GOM (Gestion des Ordures Ménagères) à la fin de l'année 1999**. A partir de septembre 2001, c'est l'association malgache ADH (Assistance au Développement Humain) qui anime le projet, sous le contrôle d'Enda. **Le projet est entièrement transféré à l'association ADH à la fin de l'année 2003.**

Le projet GOM a d'abord été mis en place dans le quartier d'Antohomadinika FAAMI fin 1999, puis dans le quartier d'Andranomalina 1 à partir de juillet 2001. Etant donnée l'approche participative utilisée par Enda, les systèmes de pré-collecte adoptés dans ces deux quartiers sont assez différents l'un de l'autre.

Pour chaque quartier, nous verrons **quel est le rôle d'Enda** au sein du système de pré-collecte et nous nous pencherons sur la **question du transfert de compétences**. Nous essaierons de comprendre pourquoi, autant à FAAMI qu'à Andranomalina 1, la création de **micro-entreprises de collecte** s'est révélée impossible.

En quoi consistent les systèmes de pré-collecte promus par Enda océan indien ?

Selon quelles modalités ont-ils été mis en place ?

Les objectifs de départ ont-ils été atteints ?

Quels sont les enseignements du projet ?

Objectifs de GOM au lancement du projet

- Sensibiliser les habitants à une meilleure gestion des ordures ménagères
- Mettre en place un **projet pilote** en matière de pré-collecte des ordures ménagères.
- A terme, mettre en place la **valorisation** des déchets par la création d'un site de compostage des ordures ménagères.
- Transférer la gestion du système de pré-collecte à une **micro-entreprise autonome**.

1.1. Le projet GOM à Antohomadinika FAAMI

1.1.1. Le choix de l'emplacement

³ Le fokontany, ou quartier, est la plus petite entité administrative. Il est divisé en plusieurs secteurs

Enda océan indien fait le choix du Fokontany³ d'Antohomadinika FAAMI pour mettre en place ce projet pilote parce qu'il est densément peuplé et qu'il semble présenter toutes les caractéristiques d'une mauvaise gestion des déchets ménagers.

Le quartier est très étendu géographiquement et sa partie Est, composée de rizières, est inondée en saison des pluies.

A la veille du lancement, de nombreuses questions se posent :

Selon quelles modalités peut-on envisager la pré-collecte des ordures ménagères ?

Quelle est la meilleure solution pour contribuer à un assainissement durable des quartiers ?

Qui doit se charger de la pré-collecte ?

Qui doit être responsable du système de pré-collecte ?

1.1.2. L'étude préalable

Enquête visant à établir la pertinence de la mise en place d'un projet de pré-collecte dans le quartier d'Antohomadinika FAAMI

Tout d'abord, enda océan indien cherche à recueillir l'avis de la population concernant la gestion des déchets dans leur quartier.

L'animatrice enda océan indien réalise des enquêtes individuelles auprès de 30 ménages. Il en ressort que peu de ménages utilisent les 2 bacs mis à disposition par la CUA (ils se situent en effet à la périphérie du quartier le long d'un grand axe routier) et que 40 % d'entre eux brûlent ou enterrent leurs



déchets. Cependant, **60 % des ménages interrogés se déclarent prêts à payer une redevance mensuelle** en contrepartie de la mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères.

Selon l'enquête, il semble qu'il y ait de réels besoins en matière d'assainissement et qu'une bonne partie des ménages soient prêts à participer financièrement à la mise en place d'un système de pré-collecte. Il ne reste donc plus qu'à trouver des partenaires au sein du quartier pour participer à l'élaboration du projet.



Demi -fût amélioré

L'élaboration du système de pré-collecte

Assistée par le Chef Quartier, l'animatrice enda océan indien identifie plusieurs habitants du quartier désirant s'impliquer dans la mise en œuvre du projet. Ces différents partenaires se mettent ensuite d'accord sur un système de pré-collecte qui semble adapté au quartier et à ses habitants.

Le système retenu consiste en la mise en place de bacs intermédiaires (demi-fûts améliorés) au sein du quartier. Ces demi-fûts seront vidés plusieurs fois par jour dans les bacs de la commune par des collecteurs, indemnisés grâce à la redevance mensuelle de 100 Ar (ou 0,076 €⁴) payée par les ménages.

⁴ En 2000,
1 E = 1 300 Ar

Cette redevance sera collectée auprès des ménages par les chefs secteur (représentant le Chef quartier

dans les différents secteurs). Les ménages recevront une carte de redevance sur lesquelles le chef secteur inscrira chaque mois le montant qu'ils auront versé.

Parallèlement à l'élaboration du système de pré-collecte, l'animatrice enda océan indien commence à sensibiliser les habitants à une meilleure gestion des déchets ménagers par le biais d'animations de proximité et de réunions dans les différents secteurs du Fokontany.

1.1.3. La mise en place du système de pré-collecte

Le système de pré-collecte est effectif à partir du mois de mai 2000. Enda océan indien a fourni le matériel nécessaire au démarrage du projet. Le Fokontany a mis à disposition un local pour entreposer les bacs ainsi que le matériel de collecte.

Les collecteurs sont au nombre de 6, ce sont d'anciens chômeurs qui se sont déclarés intéressés par cette activité. Leur travail consiste à **sortir du dépôt les 40 bacs** tous les matins et à les disposer

dans le quartier selon un plan pré-défini. Ils doivent ensuite **vider les bacs deux fois par jour** dans des brouettes puis dans 2 charrettes qui servent de dépotoir intermédiaire avant les bacs de la commune dans lesquels le dépôt d'ordures ménagères n'est pas autorisé avant 17h30. A la fin de la journée, les collecteurs doivent **ranger les bacs** dans le dépôt. En outre, les collecteurs sont chargés de **l'entretien du matériel** qui leur est confié. Pour ce faire, l'animatrice enda océan indien prélève régulièrement le montant nécessaire aux réparations sur l'argent collecté au cours du mois.

C'est le **chef secteur** qui **collecte la redevance mensuelle** auprès de la population et, pour ce faire, il dispose d'une **liste des ménages** résidant dans son secteur. Parallèlement, il doit signer la **carte de redevance** de chaque ménage pour attester du paiement de la redevance mensuelle.

Si un chef secteur collecte la redevance auprès de plus de **70 % des ménages**, il perçoit 10 % de l'argent qu'il a collecté. Le reste de l'argent est **partagé entre les collecteurs** en fonction du **temps de travail effectif** de chacun.

L'argent du système de pré-collecte est **géré par enda océan indien**, l'animatrice indemnise les chefs secteur et les collecteurs.

Pour 1400 ménages :

6 collecteurs

40 bacs à ordures (1 bac pour 35 ménages environ)

6 brouettes, 2 charrettes

Pelles, combinaisons, bottes et gants pour chaque collecteur.

1.1.4. Problèmes et solutions

Problèmes rencontrés	Solutions apportées en 2002
Les ménages se plaignent du manque de bacs et certains refusent de payer la cotisation pour cette raison. Le taux de collecte de la redevance est faible .	Le projet fait l'acquisition de 12 bacs supplémentaires . Comme un des collecteurs a démissionné, 5 collecteurs se chargent du ramassage de 52 bacs. Les collecteurs ramassent 10 à 14 bacs chacun, par jour. 1 bac pour 25 ménages environ.
En raison de la crise et des difficultés des ménages à payer la cotisation, les chefs secteur n'atteignent que rarement les 70 % de taux de collecte. Ils ne perçoivent pas d'indemnité. Ils sont démotivés et ils travaillent donc moins et moins bien.	Le pourcentage d'obtention de la prime pour les chefs secteur est abaissé à 60 %.
Le système de collecte manque d'argent . Les cotisations collectées ne permettent pas de payer correctement les collecteurs	Mai 2002 : la cotisation mensuelle passe à 200 Ar (0,15 euro). Hypothèse : même si, au début, cette mesure va faire baisser le taux de recouvrement, la quantité d'argent récoltée devrait augmenter.
La crise de 2002 a affecté la population. Les ménages sont démotivés et le taux de collecte est faible .	Juillet 2002 : un système de « Grand Nettoyage » est mis en place le samedi. Les collecteurs passent dans le quartier pour ramasser les ordures au domicile des ménages tout en nettoyant les ruelles. Août 2002 : afin de pousser les ménages à payer la redevance, les secteurs qui atteignent 60 % de taux de collecte bénéficient d'un « Grand Nettoyage » tous les samedi du mois suivant. Ena rémunère les collecteurs pour cette tâche supplémentaire à hauteur de 1 400 Ar (ou 1 euro) par mois. Les « Grands Nettoyages » prennent fin en septembre 2003.
Le système d' indemnisation des collecteurs est difficile à appliquer . En pratique, il s'avère impossible de contrôler le nombre d'heures travaillées par chaque collecteur et donc de partager l'argent de façon équitable.	Octobre 2002 : les collecteurs sont payés en fonction du nombre de bacs dont ils sont responsables . La somme d'argent collectée par les chefs secteur est partagée entre les collecteurs proportionnellement à leur charge de travail.

Problèmes rencontrés	Solutions apportées en 2002
Il y a encore des ménages qui refusent de payer la redevance, le taux de collecte n'est pas assez élevé.	Le Fokontany décide de rendre obligatoire le paiement de la redevance par les ménages. Ceux-ci doivent dorénavant être à jour dans le paiement de la redevance mensuelle pour obtenir leurs papiers administratifs. Les ménages versent alors l'argent des arriérés à la secrétaire du Fokontany.
Le système de collecte est toujours géré par l'animatrice ADH, le système de collecte n'est pas autonome.	Constitution d'un comité regroupant les 9 régisseurs, une trésorière, un responsable du projet et la secrétaire du Fokontany. C'est désormais le comité qui gère le système de pré-collecte. Etant donné le manque de disponibilité des chefs secteur, ceux-ci ne sont plus forcément régisseurs, des personnes volontaires au sein du quartier assument désormais cette fonction.
L'indemnité des collecteurs est très fluctuante. Les collecteurs ne disposent pas d'un revenu régulier sur lequel ils peuvent compter chaque mois. Ils ne sont donc pas très motivés.	A partir d'octobre 2003, les redevances collectées sont réparties comme suit : - 30 000 Ar (23 euros) par collecteur. Un salaire fixe et égal entre chacun a renforcé leur motivation. - 10% des redevances pour les régisseurs, quel que soit le pourcentage d'argent collecté. - La secrétaire du Fokontany reçoit 10 % des arriérés qu'elle collecte. - 10 000 Ar (7,70 euros) pour la caisse d'entretien du matériel
Il n'y a pas de caisse pour l'entretien du matériel. Dans son ensemble, le comité manque de motivation.	Le solde est ensuite réparti de la manière suivante : - 5 % pour le Fokontany - le reste sur les comptes épargne des collecteurs (compte sécurité sociale). Le trésorier et le responsable du projet travaillent bénévolement.
Certains bacs sont en mauvais état, un bac a été volé et il existe encore des ménages se plaignant du manque de bacs.	Enda oi rachète des bacs. En 2003, le nombre de bacs opérationnels s'élève à 58. 25 ménages par bac environ.

1.1.5. Le rôle d'enda océan indien

Le système de collecte a été élaboré en concertation avec le Fokontany et les habitants du quartier mais, à partir du lancement du projet, c'est l'animatrice enda oi qui gère elle-même le système de pré-collecte. Elle est responsable :

➔ du suivi de la collecte des ordures ménagères

Chaque semaine elle fait le tour du quartier pour vérifier l'utilisation et l'emplacement des 40 bacs. Une fois par mois, l'animatrice réunit les chefs secteur et les collecteurs pour discuter des problèmes rencontrés. C'est éventuellement à cette occasion que sont décidés des changements comme l'emplacement des bacs ou la répartition du travail entre les collecteurs.

➔ du suivi de la collecte des redevances

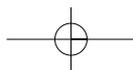
Une fois par mois, l'animatrice visite 4 ménages de chaque secteur et vérifie que les informations contenues dans la carte de redevance correspondent à celles de la liste remplie par le chef secteur. Il s'agit d'éviter les détournements éventuels de redevances par les chefs secteur et d'assurer une transparence maximale dans la gestion de l'argent. De plus, l'animatrice enda oi met à jour les listes des habitants de chaque secteur tous les 2 ou 3 mois, afin de tenir compte des nombreux mouvements de population du quartier.

➔ des comptes du système de pré-collecte et de l'indemnisation des collecteurs et des chefs secteur

Elle réunit les collecteurs et les chefs secteur deux fois par mois. Elle vérifie la liste des ménages de chaque secteur, calcule le montant collecté et versé, et indemnise les chefs secteur et les collecteurs.

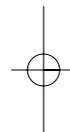
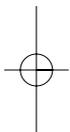
L'animatrice et les chefs secteur sont responsables de la sensibilisation de la population : visites à domicile, animations de proximité (jeux, concours de propreté, spectacles...).

L'année 2002 a été particulièrement riche en terme de sensibilisation. Une fête a été organisée pour la célébration du 2^{ème} anniversaire de l'existence du projet le 14 mai 2002. Un concours sur la propreté des



différents secteurs ainsi que des jeux de questions - réponses sur le projet et la propreté ont été organisés. Ceci a permis de réunir la majorité des ménages du quartier ; on constate alors que le **projet est connu et accepté dans le quartier**.

En **novembre 2002**, une **troupe folklorique** a été engagée et a interprété des chants composés pour véhiculer les objectifs du projet et décrire le travail des collecteurs. Cette animation a réuni des centaines d'habitants.



1.1.6. Les résultats obtenus

Un système fonctionnel, économiquement viable et qui contribue à l'assainissement du quartier.

	Juin-déc 2000	Janv-sept 2001	Sept-déc 2001	2002	2003
Taux de recouvrement de la redevance	60 %	70 %	75 %	51 % ^{b)}	46% en janvier 69% en décembre !
Salaire moyen mensuel des collecteurs	12 000 Ar (9,2 euros)	12 800 Ar (9,8 euros)	17 000 Ar (13 euros)	19 200 Ar (14,7 euros)	25 800 Ar (19,8 euros) Indemnité <u>fixe</u> de 30 000 Ar (23 euros) à partir d'octobre
Complément (Subvention d'enda oi de par collecteur / mois)	6 000 Ar ou 2,4 euros ^{a)}	6 000 Ar ou 2,4 euros	A partir de septembre 2001, enda oi ne verse plus d'indemnité mensuelle complémentaire pour les collecteurs. L'argent collecté auprès de la population permet alors d'assurer aux 5 collecteurs une indemnité plus élevée. On peut supposer que l'arrêt du versement de l'indemnité complémentaire a encouragé un travail plus poussé de la part des collecteurs et des chefs secteur pour assurer un meilleur recouvrement de la redevance.		
Indemnité moyenne des chefs secteur	Proche de 0.	900 Ar (0,7 euro)	900 Ar (0,7 euro)	1 660 Ar (1,3 euro)	Non disponible.

Notes :

- a) Le salaire horaire d'un collecteur est alors deux fois supérieur au salaire minimum légal.
- b) L'augmentation du montant de la redevance à 200 Ar (0,15 euro) fait diminuer le taux de collecte mais permet quand même au projet d'augmenter ses recettes.

En décembre 2003, grâce aux arriérés, la caisse d'entretien des matériels a atteint un montant de 100 000 Ar (77 euros). Le compte sécurité sociale atteint 37 800 Ar (29 euros).

Facteurs de réussite

- Une sensibilisation forte de la population
- Un nombre suffisant de bacs intermédiaires
- L'arrêt du versement de l'indemnité complémentaire d'endaoi
- Un salaire fixe et égal pour les collecteurs
- Une bonne collaboration entre les chefs secteur et les collecteurs
- Offre des « Grands Nettoyages » pour les Fokontany atteignant les 60% de taux de collecte

Obstacles à un assainissement durable du quartier

De nombreux ménages continuent de jeter leurs déchets dans les terrains vagues, les canaux et les rizières du quartier. Vider son seau journalier de déchets dans un bac à 100 mètres de son domicile est loin d'être un réflexe alors qu'il est si simple de le vider sur le pas de sa porte. Certains ménages, qui vivent dans des îlots plus excentrés, refusent de payer la redevance mensuelle puisque pour eux les bacs restent trop éloignés et les alternatives gratuites moins contraignantes. Par ailleurs, de nombreux ménages ne connaissent pas encore les conséquences d'un environnement sale sur leur santé. **Il reste des efforts importants à accomplir pour sensibiliser la population à l'intérêt d'un environnement propre.**

Le **manque d'assiduité de certains collecteurs** pénalise l'efficacité et la régularité de la collecte des ordures ménagères. L'activité de collecte reste pour eux un complément de ressources peu valorisant et ils se trouvent souvent occupés à d'autres activités plus rentables. Pour les mêmes raisons, les collecteurs refusent de travailler le samedi, ce qui laisse le quartier dans un état d'insalubrité important deux jours par semaine.

Le manque d'assiduité des collecteurs peut **pénaliser l'ensemble du système de collecte**. En effet, quand les collecteurs ne travaillent pas correctement, les ménages refusent de payer la redevance. Le taux de collecte diminue et le projet a moins d'argent pour indemniser les collecteurs. Les collecteurs recevant moins d'argent, ils sont moins motivés et ont encore plus tendance à s'absenter pour aller chercher du travail ailleurs.

Le système de collecte reste limité au vu des besoins. Malgré l'acquisition de nouveaux demi-fûts en 2002, le **nombre de bacs reste insuffisant** (52 bacs pour 1430 ménages). Il semble aussi qu'un assainissement durable des quartiers nécessiterait un **nombre de collecteurs plus important**.

Un autre inconvénient du système consiste en la **difficulté d'effectuer un contrôle exhaustif des redevances collectées par les chefs secteur**. L'animatrice enda oi constate que les chefs secteur ne lui remettent pas

systématiquement tout l'argent qu'ils collectent auprès des ménages. On suppose aussi que certains chefs secteur, qui savent qu'ils ne vont pas recevoir de prime en raison du nombre insuffisant de ménages ayant payé, sont tentés de garder quelques redevances. Par ailleurs il faut signaler le **manque de disponibilité des chefs secteur** qui assument de nombreuses responsabilités au sein du fokontany.

Aucune alternative n'a été trouvée à ce mode de collecte des redevances. Bien que ces écarts de conduite pénalisent les salaires des **collecteurs**, ceux-ci **refusent de prendre la responsabilité de la collecte de l'argent**.

Obstacles identifiés

- Le manque de sensibilisation de la population
- Le manque de motivation et d'assiduité des collecteurs
- Le nombre insuffisant de bacs et de collecteurs
- La difficulté d'effectuer un contrôle exhaustif des redevances collectées par les chefs secteur
- Le manque de disponibilités des chefs secteur

1.1.7. L'autonomie du projet

Il est prévu dès le lancement du projet, qu'à terme, enda oi ne devrait plus être responsable de sa gestion et devrait donc transférer la responsabilité du projet à une autre entité. Cependant, **aucun partenaire n'a pu être identifié au sein du quartier**.

L'autonomisation juridique du projet, par le biais de la constitution d'une micro-entreprise, n'a pas pu avoir lieu. **Les collecteurs se sont montrés incapables d'assumer la création d'une micro-entreprise**. Aucun collecteur n'a su jouer le rôle de leader vis-à-vis des autres. De plus, leur

niveau académique (3 sur 5 sont analphabètes) est insuffisant pour assurer certaines responsabilités, leur investissement dans le travail de collecte reste très irrégulier, et leur motivation à mettre en place un atelier de compostage a été découragée par la longue phase préparatoire préalable à la rentabilité du compost.

Le projet GOM aurait également pu être transféré au fokontany. Dès le lancement du projet, le Fokontany s'est impliqué en facilitant la sensibilisation de la population et en mettant à la disposition du projet des locaux pour les réunions et pour le dépôt du matériel de collecte. Par ailleurs, la participation des chefs secteurs à la collecte des redevances constitue une contribution indirecte du Fokontany. Cependant, **il n'a pas été possible d'envisager une collaboration plus rapprochée**, notamment en terme de gestion de l'argent collecté et de supervision du travail des collecteurs.

C'est dans la perspective de transférer la gestion du projet à des responsables malgaches qu'**enda oi fait appel aux services de l'association ADH** en octobre 2001. Ce sont alors les animatrices ADH qui gèrent le système de collecte, toujours sous le contrôle d'enda oi. Une convention de partenariat édicte les différentes activités que doit mener ADH en vue de continuer le suivi et le renforcement du système de pré-collecte.

En 2003, de nombreuses réunions de réflexion au sujet de l'autonomisation du système de collecte ont rassemblé tous les acteurs du projet (collecteurs, chefs secteur, le chef quartier et son comité, ADH et enda oi). **Un comité d'hygiène et de santé** a alors été mis en place au sein du Fokontany. Il se compose des 9 régisseurs, d'une trésorière, responsable du projet et de la secrétaire du Fokontany. Ce comité assure la qualité du service de collecte et il reçoit et gère les redevances.

Avec la constitution de ce comité, le rôle de l'animatrice ADH diminue. Par exemple :

- ➔ En septembre 2003, ce sont les régisseurs (et non pas l'animatrice) qui effectuent une grande **mise à jour de la liste de ménages**.
- ➔ A partir d'octobre 2003, ce n'est plus l'animatrice mais **la secrétaire du Fokontany** qui effectue la **comparaison** entre les cartes de

redevances des ménages et les registres des régisseurs afin d'éviter tout détournement d'argent de la part des régisseurs.

Grâce au comité d'hygiène et de santé, le système de collecte est en voie d'autonomisation.

Fin 2003, enda oi transfère complètement la gestion du projet à ADH. L'animatrice ADH devient la première responsable de l'accompagnement du système de pré-collecte d'Antohomadinika FAAMI.

En septembre 2006, ADH transfère la gestion du projet au Fokontany. Le comité d'hygiène et de santé s'est transformé en association : l'association « Mailo ».

En mai 2007, l'association Mailo gère toujours le système de pré-collecte sous le contrôle et avec l'aide du Fokontany. L'association se compose d'un président, d'une trésorière, d'un secrétaire, des 9 chefs secteur, de la secrétaire du Fokontany et de 3 collecteurs. Le système de pré-collecte continue d'exister : tous les bacs disposés dans le quartier sont utilisés par les ménages et sont vidés tous les jours par les collecteurs dans les bacs SAMVA.

Parce que le système de pré-collecte répond à un réel besoin de la population, le président du Fokontany a fait preuve de sa volonté de le maintenir et le développer, mais celui-ci connaît actuellement des difficultés importantes:

Les demi-fûts sont utilisés par les ménages mais ils sont en nombre très insuffisant par rapport au nombre de ménages (37 bacs pour 1400 ménages / 1 bac pour 38 ménages). Le service fourni par le système de collecte est limité.

Par conséquent, les ménages sont réticents à payer la redevance mensuelle. Selon les chefs secteurs, le taux de recouvrement de la redevance est très bas et ne permet pas de payer les collecteurs correctement, c'est pourquoi il ne reste plus que 3 collecteurs sur les 6 engagés au lancement du projet. Les autres ont préféré se consacrer à d'autres activités plus lucratives.

Les 3 collecteurs restants sont payés de façon irrégulière mais ils réussissent à obtenir un complément de revenu en collectant les ordures des commerçants et en ramassant les déchets au domicile de certains ménages qui font appel à eux.

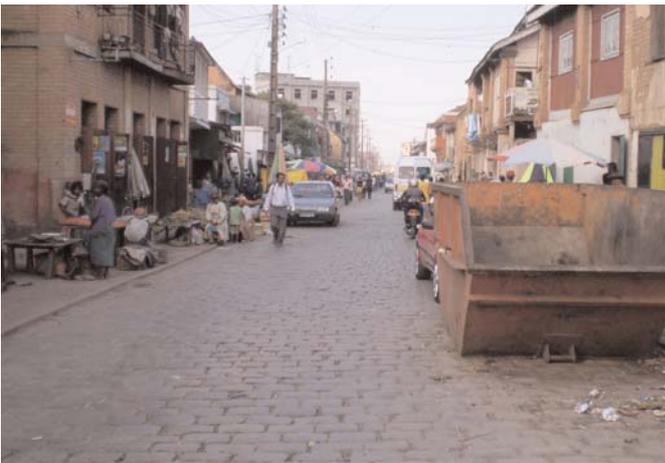


En août 2007, les bacs sont toujours utilisés par les ménages, et vidés par les collecteurs quotidiennement.

1.2. Le projet GOM à Andranomanalina 1

1.2.1. Le choix de l'emplacement

En juillet 2001, le président du Fokontany d'Andranomanalina 1 contacte enda oi dans la perspective de mettre en place un projet de gestion des ordures ménagères. Tout comme FAAMI, le quartier présente toutes les caractéristiques d'une mauvaise gestion des ordures ménagères : il n'y a que 2 bacs SAMVA situés aux abords du quartier, difficilement accessibles pour les habitants résidant au centre du quartier ainsi que pour les nombreux commerçants.



A l'issue de plusieurs rencontres entre enda oi et le président du Fokontany, les objectifs suivants sont identifiés :

- améliorer la gestion des ordures ménagères dans le quartier
- créer une micro-entreprise de pré-collecte qui permette d'employer plusieurs chômeurs du quartier.

Comme à FAAMI, enda oi propose un appui matériel et technique pour la mise en place d'un système de collecte autonome financièrement. Le Fokontany a souhaité limiter sa participation au niveau du lancement, du suivi du projet, et de la sensibilisation de la population, sans en être un opérateur direct.

1.2.2. L'étude préalable

L'animatrice discute du système de pré-collecte avec des collecteurs potentiels

En août 2001, 8 hommes sont identifiés par le Fokontany et se réunissent avec l'animatrice enda oi. L'objectif est de rendre le rôle des collecteurs central au sein du projet. La majorité des participants se déclarent favorables à un système privé de collecte.

Enquête sur la pertinence de la mise en place d'un projet de pré-collecte

En septembre 2001, sous la supervision de l'animatrice enda oi, 2 jeunes animatrices du quartier effectuent des enquêtes auprès d'un échantillon de ménages. Il en ressort que la situation en matière de gestion des ordures ménagères y est assez différente de celle d'Antohomadinika FAAMI.

D'après cette enquête, tous les habitants du quartier utilisent les 2 bacs SAMVA périphériques et connaissent les nuisances des ordures sur l'environnement et la santé. Chaque ménage se débarrasse en moyenne d'un seau de déchets par jour. 60 % des ménages enquêtés ne sont pas prêts à payer une redevance en contrepartie de bacs plus proches de leur domicile car ils gèrent déjà correctement leurs déchets eux-mêmes.



Cependant, environ 200 ménages (sur les 600 que compte le quartier) seraient intéressés par un service quotidien de collecte à domicile.

La mise en place d'un projet de pré-collecte des déchets reste donc pertinente mais l'organisation du système de collecte ne pourra pas être la même qu'à Antohomadinika FAAMI.

Le Fokontany et l'animatrice commencent à dessiner les contours d'un système de pré-collecte des déchets adapté au quartier.

Une collecte au porte à porte, seulement pour les ménages intéressés

L'animatrice enda oi et le président du Fokontany envisagent alors de faire payer à chaque ménage **10 Ar (0,007 euro) par seau de déchets collecté à domicile**, ce qui suppose une libre adhésion au service proposé, et une grande autonomie des collecteurs qui reçoivent l'argent au moment même où ils travaillent. La mise en place **d'une caisse obligatoire pour l'entretien des matériels** a également été décidée a priori.

1.2.3. Le lancement du système de pré-collecte

A partir d'octobre 2001, comme à FAAMI, c'est une animatrice ADH qui devient responsable du bon fonctionnement des activités de gestion des ordures ménagères. Fin octobre, l'animatrice ADH **identifie 3 personnes intéressées par le travail de collecteurs**, et rencontre à plusieurs reprises **les délégués du marché** afin de cibler leurs besoins particuliers et leurs attentes vis-à-vis du projet.

Parallèlement, une **campagne de sensibilisation** de la population est initiée. L'animatrice organise des animations de proximité en réunissant les habitants par secteur afin de leur faire savoir qu'un service de collecte à domicile leur sera prochainement proposé.

Le Fokontany tient une Assemblée Générale pour renforcer la sensibilisation et inviter la population à une **journée Portes Ouvertes**. Cette journée Portes Ouvertes a lieu le 10 novembre dans l'enceinte de l'Eglise protestante du quartier et permet de présenter à la centaine de visiteurs les collecteurs, le système de collecte retenu et les matériels utilisés.

Si les grandes lignes du projet ont été fixées, il est convenu que **les premières semaines du projet permettent d'effectuer plusieurs expérimentations** afin de trouver le système de collecte le mieux adapté.

La remise des matériels aux collecteurs se fait le 2 novembre 2001 en présence du Président du Fokontany. Chaque collecteur signe un contrat d'utilisation des matériels avec enda oi. Les matériels sont entreposés chaque soir par les collecteurs chez une personne du quartier chez qui enda oi s'est engagé à construire une clôture pour assurer la sécurité des matériels. La collecte des déchets commence le 5 novembre 2001.

1.2.4. Le système de collecte « définitif »

Après plusieurs semaines d'expérimentation, le système finalement adopté est le suivant : une collecte à domicile payante (20 Ar / 0,015 euro par seau de 15 litres) est assurée du lundi au vendredi de 16h à 19h.

Pour chaque seau vidé, le collecteur remet un « ticket ». Une carte d'adhésion comportant le règlement intérieur du projet est vendue 20 Ar

(0,015 euro) à chaque ménage souhaitant recourir de façon régulière à ce service.

Pour les particuliers, l'adhésion au projet est libre.

- ➔ Les commerçants sont quant à eux tenus de payer une cotisation de 20 Ar (0,015 euro) par jour en contrepartie de l'utilisation des 6 bacs de 150 litres disposés le long de la rue principale.

Chaque collecteur est responsable d'un secteur de façon tournante selon un planning établi chaque semaine et les 3 collecteurs assurent ensemble la vidange des bacs mis à la disposition des commerçants. La collecte des déchets est réalisée grâce à des seaux et des brouettes qui sont provisoirement vidés dans des charrettes, elles-mêmes vidées dans les 2 bacs SAMVA à partir de 17h30.



Chaque collecteur est responsable d'un secteur

Les collecteurs enregistrent l'argent collecté dans un cahier de comptes qui reste au bureau du Fokontany. La cotisation des commerçants est collectée par les délégués du marché qui l'enregistre dans le cahier de comptes. En contrepartie de cette contribution au projet, les délégués du marché sont dispensés de la cotisation journalière.

A la demande des collecteurs qui souhaitent épargner l'argent perçu quotidiennement pour percevoir une indemnité à la fin de chaque mois, un compte à l'OTIV (caisse mutualiste d'épargne - crédit) a été ouvert.

A la fin du mois, l'argent collecté mensuellement est partagé entre les collecteurs par l'animatrice ADH en fonction du travail effectif de chacun, et après déduction d'une cotisation moyenne de 500 Ar (0,38 euro) par collecteur pour la caisse d'entretien des matériels.



Le cahier de comptes est accessible au Président du Fokontany et à l'animatrice ADH qui en vérifient régulièrement la tenue

1.2.5. Les modifications apportées au système de pré-collecte

Problèmes rencontrés		Solutions apportées	
En 2001			
Les collecteurs ne gèrent pas eux-mêmes l'argent qu'ils collectent. C'est l'animatrice ADH qui indemnise les collecteurs.	Fin décembre 2001, il est décidé que chaque collecteur dispose d'un compte à l'OTIV sur lequel il dépose l'argent qu'il a lui-même collecté. Ainsi ce sont les collecteurs eux-mêmes qui gèrent leur indemnité. Par ailleurs, les cotisations des commerçants continuent à être versées sur un compte commun et partagées entre les collecteurs par l'animatrice à la fin du mois.		
En 2002			
Mme Bakoly, chez qui était entreposé le matériel de collecte, a besoin de récupérer sa cour. Faute de moyen pour louer un dépôt, le projet ne dispose plus d'endroit où entreposer le matériel de collecte (brouettes, pelles...).	Le matériel de collecte sera gardé par les collecteurs à leur domicile.		
En 2003			
Les indemnités des collecteurs sont faibles, les collecteurs ne sont pas assez motivés.	En septembre 2003, le prix du seau passe officiellement de 20 à 50 Ar (0,038 euro), ce qui correspond en fait au montant que la majorité des ménages étaient déjà habitués à payer.		
Même si les déchets ménagers sont ramassés à domicile par les collecteurs, le quartier est encore sale.	A partir de décembre 2003, 2 collecteurs assurent en plus le balayage du quartier contre une indemnité de 10 000 Ar (7,69 euros) chacun, versée par le Fokontany.		
Il est difficile de savoir exactement combien de seaux de déchets les collecteurs ramassent chaque jour.	Fin décembre 2003, dans un souci de transparence, un système de tickets est mis en place. Les collecteurs doivent donner un ticket à chaque ménage qui leur donne un seau de déchets. Cela permet de mieux contrôler le nombre de seaux ramassés par chaque collecteur et, même si les collecteurs d'Andranomalina 1 sont très indépendants, ils ont finalement bien accepté ce système.		

1.2.6. Le rôle d'enda oi

Depuis octobre 2001, c'est une animatrice ADH qui effectue le suivi du projet sous le contrôle d'enda oi. Etant donnée la volonté d'enda oi de rendre les collecteurs autonomes, le suivi et l'appui de l'animatrice sont le plus indirect possible.

Fin 2001, enda oi prévoit que son appui pourra devenir conditionnel en 2002. Le système d'accompagnement mis en place étant relativement léger, enda oi considère que l'appui au système de pré-collecte pourra disparaître dans les premiers mois de l'année 2002. Par contre, enda oi envisage de proposer un appui aux collecteurs pour la production de compost si le projet se développe en volume.

Cependant, on remarque assez rapidement que les collecteurs ne sont pas encore capables de gérer le système de pré-collecte de façon complètement autonome. La présence de l'animatrice est encore nécessaire :

➔ Comme à Antohomadinika FAAMI, l'animatrice doit accompagner les collecteurs dans la réalisation de leur travail (réunion hebdomadaire entre les collecteurs et l'animatrice). Les collecteurs sont demandeurs du soutien que leur apporte l'animatrice. Sa présence s'avère également nécessaire en ce qui concerne le contrôle des bacs du marché et du matériel de collecte.

➔ Comme à FAAMI, l'animatrice joue un rôle important en ce qui concerne la sensibilisation de la population. Elle est aidée dans cette tâche par les chefs secteurs mais les collecteurs ne prennent absolument aucune initiative dans ce domaine.

➔ A Andranomalina 1, à partir de janvier 2002, les collecteurs gèrent eux-mêmes l'argent qu'ils collectent mais la présence de l'animatrice est encore nécessaire pour gérer le compte commun approvisionné par les redevances du marché et pour décider des dépenses d'entretien.

➔ L'animatrice enda oi a formé les collecteurs à la production de compost.

1.2.7. Les résultats obtenus

	Nov - déc 2001	2003
Salaire mensuel des collecteurs,	22 400 Ar a) (17, 2 euros)	34 700 Ar (26,69 euros), puis 44 700 Ar (34,4 euros) avec le balayage
Nbre de seaux collectés chaque jour en moyenne (pour 600 ménages)	53	90
Nbre de commerçants payant la redevance de 20 Ar (0,015 euro) chaque jour.	81	120 à 200

Notes

a) Soit une fois et demi le salaire minimum légal, pour 24h de travail hebdomadaire et 21 jours de travail par mois. Cependant on est en droit de penser **qu'une partie de l'argent collecté n'est pas enregistré dans le cahier de comptes** et donc qu'en réalité, ces chiffres sont un peu plus élevés.

Pas de chiffres disponibles pour 2002. En septembre 2002, une **enquête d'évaluation** de l'impact du projet a été réalisée avec les acteurs locaux:

- **90 %** des enquêtés connaissent l'existence du projet GOM.
- **79 %** trouvent qu'il y a une réelle amélioration de l'hygiène et de la propreté du quartier.
- **52 % des ménages utilisent les services des collecteurs du projet GOM.** (10 % utilisent les services d'autres collecteurs privés). Recours aux collecteurs de façon régulière mais pas forcément de façon quotidienne.

De plus, en **2002**, deux collecteurs ont produit un peu de **compost** qu'ils ont ensuite revendu à un dispensaire du quartier. Cette initiative n'a cependant pas été renouvelée.

Fin décembre 2003, le compte d'entretien s'élève à 12 700 Ar (9,76 euros). Il a déjà été utilisé pour réparer du matériel. Les collecteurs ont en moyenne 3 000 Ar (2,3 euros) sur leur compte d'épargne.

Obstacles

Le nombre de clients est insuffisant pour parler d'un assainissement durable de l'ensemble du quartier :

2001	<i>53 seaux par jour pour 600 ménages</i>
2002	<i>50 % des ménages (soit 300 ménages sur 600) ont recours de façon régulière aux collecteurs du projet GOM.</i>
2003	<i>90 seaux par jour pour 600 ménages (les collecteurs ramassent chacun en moyenne 30 seaux par jour)</i>

Le travail des collecteurs ne touche qu'une partie de la population du Fokontany. Le quartier est loin d'être débarrassé de tous ses déchets.

Comme à FAAMI, les collecteurs ne se consacrent pas uniquement au système de collecte, ils se livrent à d'autres activités lucratives pour compléter leurs revenus. **Ils ne sont pas très assidus.** Les collecteurs n'étant soumis à aucune obligation, en pratique, ils ne travaillent pas systématiquement du lundi au vendredi et leurs horaires sont très variables, ce qui est nuisible à un réel assainissement du quartier.

De plus, les collecteurs **pourraient ramasser plus de 30 seaux de déchets par jour.** Cependant, s'ils ne veulent pas consacrer plus de temps à la collecte des déchets, personne ne peut les y contraindre. D'un côté les collecteurs ne souhaitent pas vraiment travailler plus mais de l'autre, ils sont plutôt **opposés à l'idée d'engager d'autres collecteurs** afin d'étendre le système de collecte. Ils ont peur de se faire « voler » des clients par de nouveaux collecteurs. Pour pouvoir engager de nouveaux collecteurs, **il faudrait plus de ménages sensibilisés à une meilleure gestion des ordures ménagères.** Pour cela, les collecteurs pourraient inciter les ménages à recourir à leurs services. Cependant les collecteurs n'ont pas su jouer ce rôle là.

Les relations entre **les collecteurs** ne sont pas toujours faciles, surtout quand l'un d'eux est absent et qu'ils doivent se partager le travail. **Ils ont parfois du mal à s'organiser entre eux,** et à former un groupe solidaire.

Absence de contraintes pesant sur les ménages : ils ne sont en aucun cas obligés d'avoir recours aux services des collecteurs. En outre, les collecteurs ne sensibilisent pas les ménages aux intérêts d'une meilleure gestion des déchets.

1.2.8. L'autonomie du projet

L'intervention de l'animatrice a souvent été utile. Elle joue un rôle important dans la **facilitation des relations entre les collecteurs et avec la population même**, et pour la gestion du projet dans son ensemble.

Les collecteurs ne s'orientent pas vers la mise en place d'un système de collecte viable et autonome, que ce soit par la **création d'une micro-entreprise** ou par tout autre biais. De même qu'à Antohomadinika FAAMI, ils ne se sont pas montrés capables de créer une micro-entreprise de collecte et d'ailleurs ils ne le souhaitent pas vraiment. Ils continuent à exercer d'autres activités lucratives en parallèle et **ne prennent pas le temps de s'impliquer dans l'autonomisation du système de pré-collecte**. En conséquence, enda oi ne peut pas transférer la gestion du système de collecte aux collecteurs eux-mêmes.

Au bout de deux ans et demi, les collecteurs ont toujours besoin du soutien et de l'appui d'une animatrice extérieure au quartier. Il a donc été décidé qu'enda oi transférait la **responsabilité de la gestion du système de pré-collecte à l'association malgache ADH**. En effet, ADH travaille avec enda oi depuis octobre 2001 sur le projet GOM et, fin 2003, les animatrices ADH apparaissent comme étant les plus aptes à se charger du suivi de la poursuite du projet GOM à FAAMI et Andranomanalina 1.

Début 2004, l'association ADH commence à gérer de façon autonome ce programme. L'objectif d'ADH est toujours d'aider les collecteurs à constituer une organisation autonome qui se chargerait de la collecte des déchets au sein du quartier sans aucune aide extérieure.

En septembre 2006, ADH transfère la responsabilité de la gestion du projet au Fokontany.

En mai 2007, à Andranomanalina : 2 personnes, engagées par le Fokontany, balayent les ruelles, ramassent les 2 bacs destinés aux commerçants et collectent parfois les ordures au domicile des ménages mais cela ne concerne pas plus d'une vingtaine de ménages par jour. Quelques collecteurs privés collectent les déchets au domicile des ménages.



En août 2007, les bacs installés le long de la rue commerçante ne sont plus en très bon état mais sont toujours utilisés

1.3. Bilan du projet GOM fin 2003

1.3.1. Evaluation des résultats à FAAMI et nouvelles orientations

Les bacs intermédiaires sont utilisés...

Fin 2003, quand on a transféré la responsabilité du projet à ADH, les ménages sont sensibilisés aux bonnes pratiques en matière de gestion des ordures ménagères. Les bacs répartis dans le quartier sont tous utilisés. Quand il y a des bacs, les ménages les utilisent, surtout s'ils sont situés à proximité de leur domicile. Cependant, il faut du temps pour changer en profondeur les comportements et les mentalités. **La sensibilisation des ménages doit s'inscrire dans la durée.** Il faut rappeler en permanence l'importance d'une bonne gestion des ordures ménagères. Il faut régulièrement faire pression sur les ménages pour qu'ils ne jettent pas leurs déchets sur la voie publique et sur des lieux de décharges sauvages.

... Mais les collecteurs ne sont pas autonomes.

L'expérience de FAAMI nous montre que **les collecteurs ne sont pas capables de gérer seuls un tel système.** Ils perçoivent leur travail de collecteur comme un simple moyen de gagner de l'argent et n'ont pas forcément envie de s'impliquer dans la gestion du système de collecte. Les collecteurs ont **besoin d'un appui extérieur** pour les aider à résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés (emplacement des bacs, relations avec les ménages, sensibilisation...) ; ils ont également besoin d'une personne qui gère l'argent collecté auprès des ménages et qui le partage entre les différents participants au projet.

La constitution d'une micro-entreprise de collecte gérée par les collecteurs eux-mêmes ne semble donc pas être une solution viable.

 ***La mise en place d'un comité de gestion semble être la solution pour l'autonomisation du système.***

En revanche, à FAAMI, un comité constitué d'habitants du quartier s'est révélé tout à fait apte à gérer le système de pré-collecte. Ce comité encadre le travail des collecteurs, assure la qualité du système de pré-collecte, gère les comptes et se charge d'entretenir le matériel. L'association Mailo joue un rôle fondamental dans le maintien du système de collecte.

Cependant, l'association Mailo rencontre des **difficultés dans sa gestion** du système de pré-collecte, et ceci même avec le soutien du Fokontany. On peut donc penser que la constitution d'un **comité de gestion** est une bonne chose pour le système de pré-collecte mais que le comité doit être **mieux formé** pour assurer son rôle de façon efficace.

En effet, à FAAMI, enda oi cesse son accompagnement et transfère la responsabilité du projet à ADH au moment où l'association se constitue. Enda oi pense alors que l'autonomisation du projet est en bonne voie et que le comité sera prochainement apte à gérer de façon autonome la pré-collecte au sein du quartier. **Les difficultés auxquelles est confrontée l'association Mailo montrent que le comité a encore besoin d'un soutien extérieur pour parvenir à mieux gérer le système de pré-collecte.**

A partir de cette expérience, enda oi ne va plus tenter de mettre en place des micro-entreprises de collecte gérées par les collecteurs eux-mêmes mais décide de **constituer dès le départ un comité de gestion du système de pré-collecte**. A FAAMI, il a fallu attendre plus d'un an avant que le comité se constitue. Dorénavant, enda oi estime que le comité doit être présent dès le lancement du système de collecte. En outre, **ce comité de gestion doit être formé pendant un temps suffisamment long** afin qu'il puisse assurer de façon efficace et autonome la gestion du système de pré-collecte.

➔ *Le rôle des animateurs enda oi doit se limiter à l'accompagnement.*

L'expérience de FAAMI nous a également montré que le rôle de l'animateur ne doit surtout pas être de gérer le projet à la place des habitants. **A posteriori**, on se rend compte que les animateurs d'enda oi puis d'ADH ont été trop présents dans la gestion du système de pré-collecte.

Comme les collecteurs ne se sont pas impliqués dans la gestion du système de pré-collecte comme prévu, les animateurs d'enda oi puis d'ADH se sont retrouvés à gérer directement le projet, de la collecte des redevances à la tenue des comptes. Ceci rend l'appropriation du projet par la population plus difficile et plus longue et cela freine l'émancipation du comité qui a alors du mal à prendre des décisions de façon autonome.



Le comité doit être formé sur la durée mais c'est toujours lui qui **doit rester le premier responsable du système de pré-collecte**. Le rôle de l'animateur est d'appuyer le comité dans sa gestion du système de pré-collecte. L'animateur doit donner les moyens au comité de prendre les solutions les plus pertinentes tout en le laissant libre de ses choix.

1.3.2. Evaluation à Andranomanalina et nouvelles orientations

➔ *Un service organisé de pré-collecte a été mis à disposition des habitants.*

Le système mis en place à Andranomanalina a permis d'améliorer la gestion des ordures ménagères au sein du quartier. Certains ménages apprécient le service rendu par ces collecteurs qui viennent récupérer

leurs déchets à domicile. De plus, le système repose sur une organisation souple et facile à mettre en place.

 *Mais ce service est limité.*

Les collecteurs ne ramassent qu'au mieux **30 seaux par jour**, ce qui est **peu comparé au nombre de ménages (600)**.

Les collecteurs ne sont pas tenus de récolter une quantité précise de déchets par jour. Ils ne sont soumis à **aucune contrainte** et ils arrêtent de collecter les déchets quand bon leur semble.

Ce système n'assure **aucun service minimum en matière de collecte des déchets**. Comme le ramassage des déchets n'est pas très lucratif, les collecteurs ne sont pas très assidus. L'organisation du système ne peut pas garantir qu'un collecteur passe tous les jours ramasser les déchets.

Et surtout, le système ne peut pas garantir que les ménages utilisent le service. Il n'y a **aucune pression pour que les ménages aient recours au service des collecteurs**. Il n'y a pas non plus de sensibilisation pour inciter les ménages à une meilleure gestion de leurs déchets. Dans ces circonstances, le système de collecte a peu de chances de s'étendre.

En outre, le système n'est **pas solidaire**. Le service de ramassage des déchets n'est pas accessible à tous les ménages en raison de son prix. Il y a des ménages qui ne peuvent pas se permettre de payer 20 Ar (0,015 euro) par jour pour se débarrasser de leurs déchets. **Le système n'aborde pas la question de la gestion des déchets au niveau de tout le quartier**, il ne concerne qu'une petite partie de la population.

 *Les collecteurs ne sont pas autonomes.*

A Andranomanalina 1, les collecteurs ne bénéficient d'**aucun appui extérieur**. Les collecteurs eux-mêmes ne sont pas aptes à gérer tous les aspects du système de collecte. Ils ont besoin d'un appui extérieur pour entretenir le matériel et pour résoudre leurs problèmes quotidiens. Sans cet appui extérieur, le projet est soumis au **risque d'une mort lente** avec des collecteurs ayant de moins en moins de clients et du matériel de moins en moins bien entretenu.

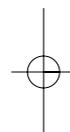


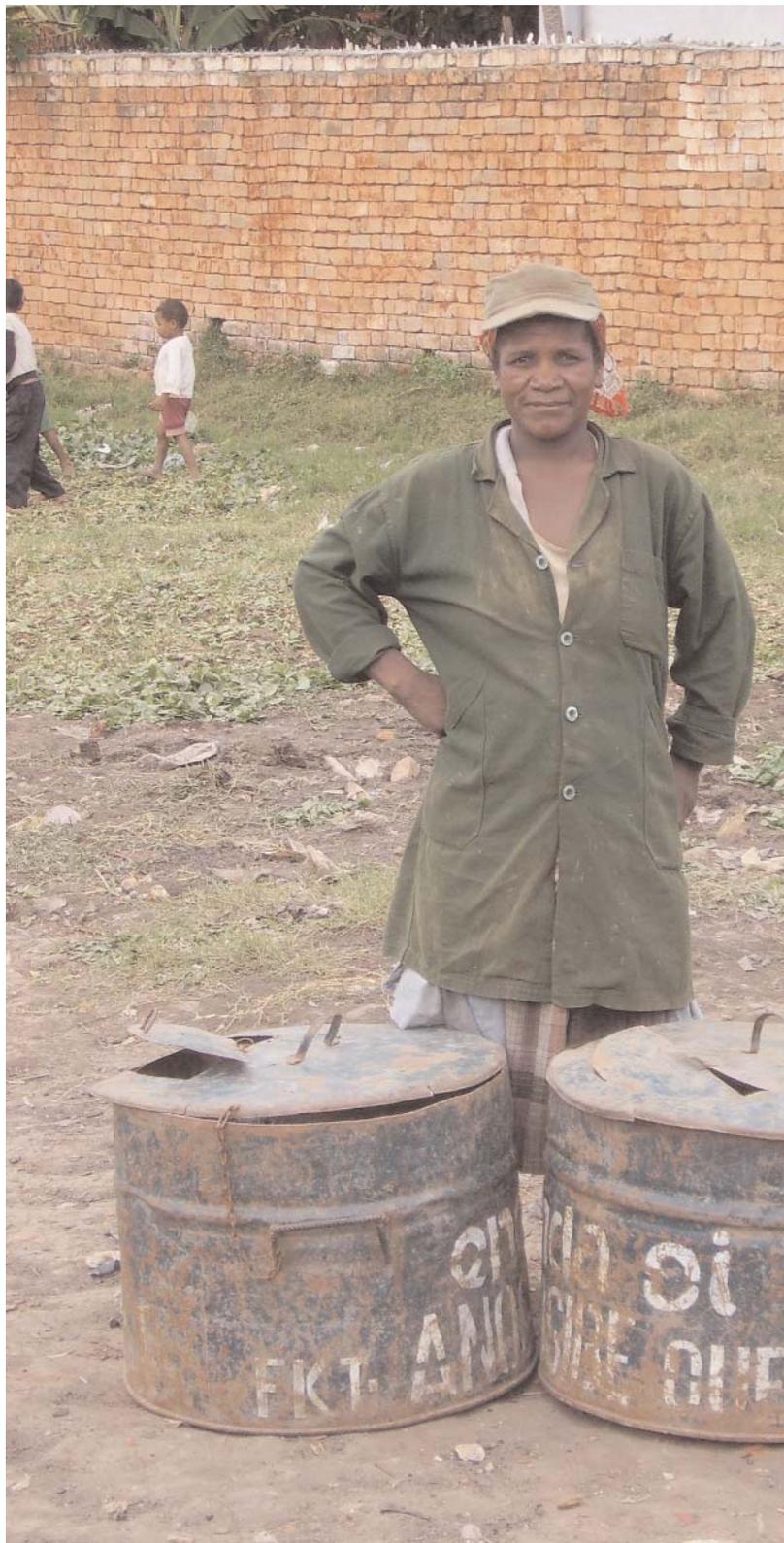
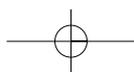
CONCLUSIONS

Dans la perspective de mettre en place des systèmes de pré-collecte des déchets dans d'autres quartiers de la capitale, c'est l'expérience de FAAMI qui a paru la plus intéressante.

Le système de pré-collecte mis en place à FAAMI va alors être répliqué par enda oi dans d'autres quartiers de la capitale. La façon d'accompagner le système de collecte va être adaptée en fonction des résultats observés à FAAMI.

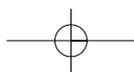
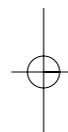
La valorisation des ordures ménagères est reportée à plus tard. L'expérience du projet GOM montre qu'il faut d'abord mettre en place un système de pré-collecte fiable avant d'envisager la valorisation. Les collecteurs se sont peu intéressés à la fabrication de compost et la méthode idéale pour composter les ordures organiques au sein du quartier n'a pas encore été trouvée.





- 2 -

le projet
ADQua



2. Le projet ADQUA

En avril 2005, forte de l'expérience acquise par le biais du projet GOM, on se lance dans la réalisation d'un nouveau projet de gestion des déchets ménagers nommé **ADQua** (Assainissement Durable des Quartiers).

Comme pour le projet GOM, l'objectif principal du projet ADQua est l'assainissement durable des quartiers.

Objectifs de ADQua en avril 2005

- **Accompagner les Fokontany** ou les associations de quartier dans la gestion d'un système autonome de pré-collecte des déchets.
- **Sensibiliser la population** des quartiers aux enjeux d'un environnement propre et au tri des déchets.
- **Valoriser certains types de déchets**
- *Sensibiliser les habitants* à une meilleure gestion des ordures ménagères

Le système de pré-collecte mis en place à FAAMI sert de modèle de base : des bacs **intermédiaires** sont répartis dans le quartier et **un comité** se charge de la gestion du système de pré-collecte.

L'approche utilisée est **adaptée à chaque quartier d'intervention**. L'objectif est **d'impliquer les leaders de quartier** à toutes les étapes du projet, du montage à la réalisation jusqu'à l'autonomisation. L'équipe d'ADQua doit se positionner en tant que partenaire et conseiller et non pas en tant que porteur.

2.1. Le choix de l'emplacement

Tout comme pour le projet GOM, les zones d'intervention sont choisies en fonction de l'insalubrité du quartier et de la **densité de la population**

(supérieure à 5 000 hab / km²). **La motivation de la population et des leaders de quartiers** est également déterminante.

Au cours de la première année d'existence du projet, enda oi décide de concentrer ses actions dans le **IV^{ème} arrondissement** afin de gagner en impact et en visibilité. Les Fokontany dans lesquels enda oi met en place le projet ADQua entre avril 2005 et avril 2006 sont :
Madera Namontana, Ouest Mananjara, Ouest Anosipatrana, Ambohibarikely et Ouest Ankadimbahoaka (voir carte an annexe 5).

Après avoir effectué une **enquête dans 6 fokontany**, enda oi sélectionne **2 fokontany** pour mettre en place des systèmes de pré-collecte: **Madera Namontana** et **Ouest Mananjara**. Ces 2 quartiers répondent aux critères de grande insalubrité et de forte densité de population et les Chefs quartiers sont très motivés par le projet.

Ayant entendu parler du projet ADQua, les Chefs quartiers de **Ouest Anosipatrana**, d'**Ambohibarikely** et de **Ouest Ankadimbahoaka** viennent solliciter enda oi pour lancer des systèmes de pré-collecte des déchets ménagers.

Ces 5 quartiers lancent tous des systèmes de pré-collecte entre **octobre 2005 et mai 2006**.

Enda oi se concentre alors sur les « **bas quartiers** ». Les 5 quartiers concernés sont des quartiers démunis qui répondent aux critères d'insalubrité et de forte densité de population.

En 2006, l'assainissement étant devenu une des priorités de la Commune et le projet ADQua ayant fait ses preuves, **enda oi reçoit de nombreuses sollicitations des chefs quartiers**, soutenues par les délégués au Maire. Enda oi choisit de répondre à la demande des Fokontany et de ne plus prospecter de nouvelles zones. Ceci garantit une plus grande motivation du Chef quartier et de ses leaders.

C'est ainsi qu'entre juin et décembre 2006, enda oi intervient dans 6 Fokontany supplémentaires. Le projet est mis en œuvre dans de nouveaux types de quartiers, par exemple dans la ville haute, ce qui permet de diversifier les expériences.

Un Fokontany du V^{ème} arrondissement, Amboniloha, et deux Fokontany du II^{ème} arrondissement, Ampamantanana et Andohanimandroseza intègrent le projet ADQua. Ce sont des quartiers hétérogènes composés à la fois de zones densément peuplées où les ménages sont très démunis et de zones moins densément peuplées où les familles sont plus aisées.

Entre juin et décembre 2006, le projet se développe également dans le IV^{ème} arrondissement avec le lancement de systèmes de pré-collecte dans

les Fokontany d'Anosibe ouest 1, de Mandrangobato 1 et d'Angararangana.

*Madame Georgette,
présidente du Fokontany
d'Angararangana depuis 1999*

« En 2006, j'ai entendu parler du projet ADQua dans les autres quartiers. Cela m'a beaucoup intéressée parce que dans mon quartier c'était dur de récupérer les déchets. Le grand bac de la Commune est loin, les gens jettent leurs déchets partout et ça bouche les canaux. On a organisé une assemblée générale du Fokonolona [assemblée de tous les habitants du quartier] et les habitants ont été d'accord pour payer la redevance et mettre en place le projet. J'ai cherché des membres et on a formé un comité de gestion.

Depuis ce temps là, le Fokontany et le comité travaillent toujours ensemble. Par exemple, dimanche dernier on a organisé des réunions par secteur pour voir ce qu'il faut faire pour améliorer le projet. »

Tous ces quartiers ont en commun le fait de ne pas bénéficier d'un système efficace de collecte des ordures ménagères. Le nombre de bacs SAMVA y est insuffisant et les habitations en sont éloignées. Les ménages jettent leurs déchets sur la voie publique et dans des dépôts sauvages, les brûlent, les enterrent, ou encore les utilisent pour remblayer des terrains inondables.

2.2. La phase préalable au lancement du projet

2.2.1. Recueillir l'avis de la population et vérifier la pertinence de la mise en place du projet.

Plusieurs visites sur les Fokontany « candidats » ont lieu afin d'observer le quartier et de rencontrer les leaders. Des réunions sont organisées avec les leaders des Fokontany. Ces rencontres permettent de déterminer les priorités et besoins du Fokontany ainsi que les motivations de ses responsables à s'impliquer dans un projet de pré-collecte des déchets.

- Des **enquêtes** sont élaborées afin d'obtenir des informations sur :
- ➔ la façon dont les ménages gèrent leurs déchets
 - ➔ leur opinion sur l'éventuelle mise en place d'un projet de pré-collecte des ordures ménagères
 - ➔ leur disposition à **payer une redevance mensuelle en contrepartie d'un service de pré-collecte des déchets.**

Des personnes du quartier sont recrutées pour réaliser ces enquêtes et sont indemnisées à hauteur de 700 ariary (0,28 euro) par enquête. Ces enquêtes sont réalisées auprès d'environ **10 % des ménages de chaque Fokontany.**

Les procédures de consultation de la population varient d'un quartier à l'autre. Dans certains quartiers on se fie uniquement aux résultats des enquêtes. Dans d'autres quartiers le Président du Fokontany organise une **Assemblée Générale** au cours de laquelle la population approuve ou non la mise en œuvre du système de pré-collecte.

Enda oi prend également contact avec les **autorités municipales** responsables de l'assainissement et **demande une autorisation d'intervention** dans les arrondissements concernés.

2.2.2. Constitution du comité de gestion et élaboration du système de pré-collecte.

Suite à l'analyse des enquêtes, des réunions de **restitution** ont lieu **auprès des leaders de quartier** concernés. Si la majorité de la population semble intéressée par la mise en place d'un système de pré-collecte des déchets, on entame le **recrutement des membres du comité** de gestion.

Un **appel d'offres** est lancé, les profils de postes recherchés sont affichés et le chef Fokontany procède, avec enda oi, aux **entretiens d'embauche**. Un comité est composé d'une **quinzaine de personnes** dont un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire, des régisseurs (1 régisseur pour 300 ménages), un ou plusieurs magasiniers et des conseillers.

Ensuite, des réunions avec le comité ont pour objectif de définir un système de collecte qui pourrait convenir aux habitants. Il s'agit d'**élaborer le système de pré-collecte sur la base du modèle proposé**

par enda oi, à savoir des bacs intermédiaires répartis dans le quartiers et vidés quotidiennement par des collecteurs dans les grands bacs à ordures de la Commune.

Les différents partenaires doivent définir :

- comment seront répartis les bacs,
- quel est le montant de la redevance mensuelle que les ménages doivent payer,
- comment va être réparti l'argent des redevances (indemnités des collecteurs, des régisseurs, des autres membres du comité, la somme d'argent qu'il faut épargner chaque mois)...

Le comité, assisté par enda oi et le Fokontany, doit également décider de ses propres règles de fonctionnement (comment adopte-t-on une décision ? quel sont les rôles précis de chacun ?...).

2.3. La mise en place du système de pré-collecte

Après avoir arrêté le fonctionnement et les grands principes du système de pré-collecte, le comité planifie les activités à mettre en place sur le terrain afin de mettre en œuvre le projet. En particulier, le comité doit recruter puis former les futurs collecteurs et déterminer l'emplacement exact des bacs.

Parallèlement, les membres du comité doivent organiser des séances collectives de sensibilisation dans le quartier afin de préparer les habitants à la mise en place du projet. La sensibilisation se poursuit sur toute la durée du projet afin d'assurer des bases solides au système de pré-collecte, son impact et sa viabilité. Diverses activités sont organisées :

- ➔ ponctuelles comme un carnaval, ou des journées de grands nettoyages,
- ➔ ou régulières, comme des interventions dans les écoles, des visites à domicile, affichages, banderoles ou distribution de tracts.

Le lancement peut se faire sous forme de **manifestation officielle**, pour assurer l'information la plus large possible et recevoir l'appui des différents acteurs et partenaires. Les responsables de la CUA, du SAMVA, du BDA et les bailleurs d'enda oi sont conviés à la **fête de lancement** afin d'observer les réalisations concrètes accomplies par enda oi et le Fokontany et surtout d'apporter leur soutien au nouveau comité.

Des spectacles sont organisés par le comité et des troupes folkloriques du quartier sont invitées afin d'attirer les habitants du quartier et de créer une dynamique positive autour du projet. Le lancement du projet s'intègre dans une stratégie de sensibilisation de la population.

Fête de lancement dans un quartier



Une **convention de partenariat** est signée entre enda oi, le Fokontany et le responsable du comité⁵.

⁵ Voir exemple en annexe 1.

Enda oi confie alors au comité le **matériel** nécessaire au lancement du système de pré-collecte (bacs, brouettes, râteliers, pelles, balais, combinaisons, imperméables...).

Enda oi privilégie les artisans et les matériaux locaux et, autant que faire se peut, fait confectionner les bacs dans le quartier où ils vont être utilisés.

Le nombre de ménages par bac

Pour les 2 premiers projets, lancés à Madera Namontana et à Ouest Mananjara, enda oi reste sur le même nombre de ménages par bac qu'à FAAMI, c'est-à-dire environ **1 bac pour 35 ménages**. Pour les suivants, i.e. Anosipatrana, Ambohibarikely et Ouest Ankadimabahoaka, enda oi dispose d'une plus grande marge de manœuvre au niveau financier et décide de donner plus de bacs afin que le comité puisse fournir un meilleur service de proximité. Pour ces 3 quartiers, enda oi donne environ **1 bac pour 23 ménages**.



Jun 2006 : enda oi propose aux nouveaux comités une autre sorte de bac pour remplacer les demi-fûts qui rouillent assez rapidement et coûtent cher à entretenir. Il s'agit de trépieds en fer à béton sur lesquels on peut attacher un grand sac (on peut alors recycler des grands sacs de riz). Le sac doit être remplacé régulièrement mais le renouvellement des sacs coûte moins cher que l'entretien des demi-fûts.

Ces nouveaux bacs ayant une capacité moins importante que les demi-fûts, il faut prévoir d'acheter plus de bacs. Pour les projets lancés à partir de juin 2006, enda oi fournit environ 1 bac pour 15 ménages.

Après la fête de lancement, les bacs sont mis en place dans le quartier et les collecteurs commencent à les vider quotidiennement dans les grands bacs SAMVA. Le système de pré-collecte est alors effectif sur le terrain.

Afin de renforcer les compétences des membres des comités, après un mois de fonctionnement, les responsables des comités bénéficient d'une formation « montage de projets de quartier et gestion des déchets ménagers » dispensée par un formateur professionnel.

L'équipe d'endaoi renforce et complète cette formation par son accompagnement quasi-quotidien. Les animateurs endaoi assurent ensuite un suivi très régulier pendant 2 ans.

2.4. Le fonctionnement du système de pré-collecte



Des bacs intermédiaires vidés par des collecteurs dans les grands bacs de la Commune



Les bacs intermédiaires sont installés tous les matins entre 6h et 8h et sont rangés le soir, après avoir été vidés dans les grands bacs de la commune. Ce sont les **collecteurs** qui effectuent ce travail ; ils sont payés entre 20 000 et 35 000 Ar (entre 10 et 12 euros) par mois.

Les **demi-fûts** sont gardés par un **magasinier** dans un local prévu à cet effet (local du Fokontany ou local prêté par un habitant). Etant moins encombrants, les **trépieds** sont gardés par les **ménages à leur domicile**. Dans les quartiers où il y a des trépieds, le comité n'a donc pas besoin de magasinier.

La redevance mensuelle

Chaque ménage paye une **redevance mensuelle de 200 Ar (0,08 euro)** qui sert au recouvrement des dépenses de fonctionnement du projet comme le salaire des collecteurs, les indemnités des membres du comité et les frais d'entretien des matériels de collecte.

Dans le Fokontany d'Anosipatrana Ouest, la redevance mensuelle est de 300 Ar (0,12 euro). Il s'agit d'un petit quartier peuplé d'environ 900 ménages et une redevance à 200 Ar n'aurait pas permis au comité de recouvrir ses frais de fonctionnement.

Dans les Fokontany d'Andohanimandroseza et d'Ampamantanana (II^{ème} arrondissement), les habitants des « villas » ont accepté de payer une redevance plus élevée que les « ménages classiques ». Ayant des revenus élevés, ils payent une redevance de 3 000 Ar (1,2 euros) par mois. Ces ménages produisent plus de déchets, ils se partagent donc un bac à 4 ou 5 ménages.

Les comptes du comité

Comme à FAAMI, chaque ménage dispose d'une carte de redevance où sont inscrits ses paiements.

COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO Mairie du 4 ^e Arrondissement FOKONTANY MANDRANGOBATO					
TETIKASA MAMELASOA					
ENDA OI					
Anarana: CAHARIMANANA-Deza. Adiresy: 107 ALLEE GABR.					
CIN: [Stamp]					
Lahaon'ny Fokontany: [Stamp]					
Lahaon'ny tanjaka: [Stamp]					
Tanjaka: [Stamp]					

TAONA 2006					
VOLANA	Daty	Vola	Sonia	Fanamarihana	
January					
February					
Marsa					
Avrily					
May					
Jona					
Jolay					
Agositra					
Septambra	10/01	200			PAYE
Oktobra	10/01	200			PAYE
Novambra	10/01	200			PAYE
Desambra	10/01	200			PAYE

TAONA 2007					
VOLANA	Daty	Vola	Sonia	Fanamarihana	
January	28/01	200			PAYE
February	05/01	200			PAYE
Marsa	01/01	200			PAYE
Avrily	23/01	200			PAYE
May	05/06	200			PAYE
Jona	14/01	200			PAYE
Jolay	04/01	200			PAYE
Agositra	10/01	200			PAYE
Septambra	10/01	200			PAYE
Oktobra	10/01	200			PAYE
Novambra					
Desambra					

Carte de redevance

Les régisseurs assurent la collecte de la redevance. Ils disposent d'un cahier dans lequel ils inscrivent toutes les redevances qu'ils perçoivent et ils font des versements une ou plusieurs fois par mois au trésorier⁶.

⁶ Voir exemple de cahier de régisseur en annexe 3

⁵ Voir exemple de rapport financier en annexe 4

Le trésorier tient un **cahier de caisse** dans lequel il consigne toutes les recettes et dépenses du comité. Chaque mois, il doit faire un **rapport financier** et en donner une copie à enda oi⁵.

Les régisseurs

Contrairement à FAAMI, les **régisseurs** ne sont pas payés en **pourcentage de leur collecte** de redevances. Les chefs secteur de FAAMI se plaignaient beaucoup de ce mode de rémunération.

En vue de motiver les régisseurs, les comités du projet ADQua ont décidé de leur accorder une **indemnité fixe** chaque mois sans tenir compte du taux de recouvrement de la redevance (**entre 8 000 Ar / 3,2 euros et 10 000 Ar / 4 euros** par régisseur et par mois selon les comités).

Les **régisseurs** ne sont pas forcément des chefs secteur. A FAAMI, on a constaté qu'étant donné leur position au sein du quartier les chefs secteur peuvent bien remplir ce rôle mais que souvent, leurs obligations professionnelles ne leur laissent pas assez de temps pour cela.

Il y a cependant encore des comités, comme celui d'**Ampamantanana**, où tous les **régisseurs** sont des **chefs secteur**. Ils ont des personnes relais dans leurs secteurs respectifs qui collectent les redevances pour eux et ils se rendent au domicile des ménages récalcitrants quand cela s'avère nécessaire.

Implication du fokontany

Certains **Fokontany** convoquent à leur bureau les ménages qui refusent de payer la redevance et **exigent la mise à jour de la carte de redevance** pour l'obtention de papiers administratifs. Il n'existe **aucun arrêté municipal** qui rende obligatoire le paiement de la redevance.

Les chefs Fokontany ne peuvent légalement pas contraindre leurs habitants au paiement de cette cotisation. Tout dépend alors de la motivation du chef Fokontany et de ses relations avec le comité.

**M. Rajimison, régisseur du comité Fiavantsoa
(quartier d'Anosibe ouest 1) depuis septembre 2006**

Comment avez-vous décidé de devenir régisseur pour le comité Fiavantsoa ?

" Je suis retraité, j'ai 65 ans. J'aime mon quartier, j'aime le projet. Je voulais travailler avec le comité Fiavantsoa par amour pour mon quartier. Avant le quartier était sale. Maintenant il y a des bacs dans le quartier et ces bacs sont ramassés tous les jours par des collecteurs, le quartier est plus propre.

Parlez-nous de votre travail en tant que régisseur.

C'est difficile d'être régisseur. Dans mon secteur, je suis connu et bien accepté par les gens. Il y a 50 % des ménages avec lesquels il n'y pas de problème, ils acceptent facilement de payer. Mais avec les autres, c'est plus difficile, ils me disent toujours de revenir le soir ou le lendemain. J'ai du mal à faire payer ces ménages, c'est pour ça que je dis que ce n'est pas facile comme travail.

Qu'est-ce qui vous plaît dans le travail au sein du comité Fiavantsoa ? Pourquoi travaillez-vous au sein du comité ?

Ce qui me plaît c'est la solidarité entre les membres du comité. Et puis c'est aussi l'indemnité que l'on reçoit chaque mois. Il faut bien manger quand même !

Souhaitez-vous travailler au sein du comité Fiavantsoa encore longtemps ?

Oui, moi je suis toujours prêt. Il y a un moment où la présidente a été découragée. Moi je l'ai soutenue. Il faut continuer, il ne faut pas s'arrêter en cours de route. "

Sensibilisation

Dans la perspective de mieux sensibiliser la population au projet, certains comités ont choisi d'avoir des **animateurs**, extérieurs au comité, pour relayer les objectifs du projet au sein du quartier. A Madera Namontana, Ouest Mananjara et Ouest Ankadimabahoaka, une trentaine d'animateurs par quartier sont chargés de **sensibiliser les habitants** à l'importance de la propreté, de l'utilisation des bacs et du paiement de la redevance. Ces animateurs participent aussi aux séances collectives de sensibilisation. En échange ils reçoivent des T. shirt et des casquettes de la part du comité.

A Amboniloha : partenariat avec l'association Water Lily pour le tri et la valorisation des déchets.

Le partenariat entre enda oi et Water Lily démarre en mai 2006. Cette association devait mettre en place **un centre de tri et de valorisation des déchets par le recyclage et le compostage des ordures ménagères**. Enda oi a **abandonné l'idée de mettre elle-même en place la valorisation des déchets**, elle privilégie une collaboration avec Water Lily sur le Fokontany d'Amboniloha. Enda oi assure la pré-collecte au sein du quartier selon ses procédures habituelles, mais avec la mise en place d'un système de **tri à la source** (deux bacs au lieu d'un). L'accent est mis sur la **sensibilisation au tri des déchets**. Le système de pré-collecte démarre bien mais Water Lily ne trouve pas de terrain pour valoriser les déchets. Dans un premier temps, les déchets sont acheminés sur le centre de tri d'une entreprise de compostage des déchets organiques, Vohitra Environnement, mais des vols de sacs pendant le transport, et la saturation du terrain ont mis fin à cette alternative. Depuis, le volet tri et valorisation est suspendu. Toutefois la pré-collecte continue, les déchets du quartiers sont acheminés jusqu'aux grands bacs à ordures de la commune.

2.5. Le rôle d'enda oi

Sur le projet GOM, il s'est avéré difficile d'autonomiser les acteurs du système de pré-collecte. C'est pourquoi, avec le projet ADQua, enda oi met en œuvre une stratégie **d'accompagnement et de renforcement des capacités**.

- ➔ L'animateur enda oi accompagne le comité de gestion pendant 2 ans dans l'autonomisation organisationnelle, financière et institutionnelle du système de pré-collecte. Les deux premiers mois, l'animateur assure un suivi presque quotidien afin de vérifier que le système est bien assimilé par tous, et fonctionne correctement.
- ➔ Ensuite, l'animateur assiste à la réunion hebdomadaire du comité et effectue des visites régulières sur le terrain afin de rencontrer les régisseurs pendant leur travail, de contrôler le travail des collecteurs et d'observer l'état de propreté du quartier.
- ➔ L'animateur peut aussi descendre sur le terrain à la demande du comité, par exemple pour régler un problème avec le Fokontany ou pour aider le trésorier à établir le rapport financier à la fin du mois.

L'appui d'enda oi, par le biais de ses animateurs, est axé sur :

➔ *L'accompagnement du comité dans sa gestion du projet*

L'animateur forme les responsables des comités à la conduite de réunion, à la prise de décisions et d'initiatives, à la gestion du personnel, à la gestion de conflits, etc.

➔ *L'élaboration, avec le trésorier, des outils de gestion financière.*

Enda oi a contribué à l'harmonisation et à la capitalisation des outils financiers utilisés par les comités. L'équipe ADQua a diffusé les bonnes pratiques en matière de gestion financière et a développé des outils financiers permettant un meilleur contrôle des comptes des comités.

Une grande session de formation aux outils financiers a été organisée par l'équipe ADQua en décembre 2006 afin de s'assurer que les régisseurs et les trésoriers maîtrisent tous les outils.

➔ *Le suivi et le contrôle de tous les mouvements financiers et de la comptabilité.*

Enda oi a effectué un audit financier des comptes de tous les comités en décembre 2006.

L'élaboration des comptes de fin d'année a permis d'évaluer la gestion financière de chaque comité mais aussi d'actualiser les taux de collecte

des redevances avec la prise en compte des arriérés. Les résultats ont permis de faire ressortir la « performance » de chaque comité.

➔ *L'accompagnement des régisseurs pour atteindre un bon taux de collecte de redevance.*

L'équipe ADQua forme les régisseurs sur le comportement à adopter face aux ménages récalcitrants. L'équipe incite l'ensemble des membres du comité à accompagner les régisseurs quand ceux-ci sont en difficulté dans leur secteur ; les descentes collectives sont effectivement toujours plus efficaces pour faire payer les ménages.

➔ *La formation des membres du comité aux techniques de sensibilisation de masse.*

En collaboration avec le comité, enda oi a organisé le premier anniversaire du projet ADQua à Madera Namontana en octobre 2006. C'est l'occasion de valoriser le travail réalisé, de sensibiliser les autres Fokontany et d'informer les différents partenaires tout en les impliquant davantage. Chaque comité avait préparé un panneau, et offrait une animation pendant 15 minutes. Un petit débat a eu lieu autour de l'idée d'un arrêté municipal pour officialiser de manière plus formelle les projets et les incitations au paiement des redevances. La matinée s'est terminée par un cocktail. Les invités sont venus nombreux, tous ont été très impressionnés par la qualité des projets des Fokontany.

➔ *Un appui financier pour la mise en route du projet.*

Enda oi apporte un soutien financier aux comités afin de faciliter la pérennisation financière du comité. Cette subvention est indexée sur le nombre de collecteurs, elle est de 5 000 Ar (2 euros) par collecteur. Pour les trois premiers quartiers (Madera Namontana, Ouest Mananjara et Anosipatrana Ouest), enda oi apporte ce soutien financier pendant 8 mois. A partir de janvier 2006, enda oi décide d'arrêter cette subvention après 6 mois.

 *Enda oi joue un rôle important de mise en réseau des projets des Fokontany entre eux et avec les responsables de la Commune*

Enda oi organise des ateliers d'échanges et de partage d'expériences entre les différents comités pour favoriser une solidarité et une synergie entre les Fokontany. Des ateliers sont organisés en janvier et en mai 2006. En invitant la CUA, le BDA et le SAMVA, l'objectif est également d'informer des actions entreprises et de faire remonter les attentes et les besoins des Fokontany auprès des décideurs pour les aider à réussir leur projet.

Lors de l'atelier organisé en mai 2006, le SAMVA n'est pas venu, mais des échanges ont eu lieu avec la CUA, notamment en ce qui concerne le paiement de la redevance par les ménages. Les Fokontany souhaiteraient disposer d'un décret pénalisant le non-paiement de la redevance, pour assurer la viabilité du projet. D'autres problèmes communs ont été abordés (santé des collecteurs, sensibilisation des ménages, amélioration de l'organisation interne des comités...) et des stratégies de résolution ont été planifiées (partenariat avec le BMH pour des soins gratuits, journées obligatoires de nettoyage collectif, outils de gestion et formations...). L'équipe ADQua s'assure de la mise en œuvre des solutions envisagées.

Au bout d'un an et demi ou deux ans, enda oi réduit peu à peu son accompagnement, mais reste toujours disponible pour apporter ses conseils en cas de besoin.

2.6. Les résultats obtenus

Au 31 décembre 2006, 10 comités de gestion mettent en œuvre le projet ADQua dans 10 Fokontany de la CUA.

Des systèmes de pré-collecte économiquement viables et ayant un réel impact sur la propreté des quartiers.

➔ en termes de pérennisation financière, les systèmes de pré-collecte semblent être sur la bonne voie

Les 10 comités mettant en œuvre le projet ADQua disposent de **rapports financiers clairs et à jour**. La plupart des comités ont réussi à mettre une épargne de côté afin de pouvoir assurer eux-mêmes l'entretien et le renouvellement du matériel :

4 comités ont entre 0 et 5 000 Ar d'épargne ;
3 comités ont entre 50 000 et 100 000 Ar d'épargne
3 comités ont entre 110 000 et 430 000 Ar d'épargne.

➔ Des taux de collecte de la redevance élevés

Au 31 décembre, les taux de collecte de la redevance (actualisés avec les arriérés récupérés depuis le lancement des projets) sont tous supérieurs à 50 % :

3 comités atteignent un taux de collecte entre 57 et 63 %
3 comités atteignent un taux de collecte entre 65 et 79 %
4 comités atteignent un taux de collecte entre 80 et 90 %

La grande majorité des ménages paye régulièrement la redevance mensuelle. Ils se sont appropriés le système de pré-collecte.

➔ Des quartiers plus propres

100 % des bacs intermédiaires sont utilisés chaque jour par les ménages et ramassés par les collecteurs 6 jours sur 7. Cela entraîne une nette amélioration de la propreté des ruelles. De plus, grâce aux nettoyages collectifs organisés par les comités en collaboration avec les Fokontany,

le nombre de décharges sauvages a diminué :
- de plus de 50 % dans 4 Fokontany.
- de 25 à 50 % dans 3 Fokontany.
- de 15 à 25 % dans 3 Fokontany.

Mme Bodo, présidente du comité de gestion Fiavantsoa depuis juillet 2006.

« Le quartier est plus propre de façon générale. Le secteur dans lequel j'habite est vraiment plus propre. Je suis sévère avec les gens, j'arrive à faire le suivi tous les jours. Par exemple, quand je vais au marché, je me promène dans les ruelles afin de vérifier s'il n'y a pas trop de saletés. »

➤ Les systèmes de pré-collecte ont contribué à créer des emplois

7 comités indemnisent chacun 12 à 18 personnes
3 comités indemnisent chacun 22 à 29 personnes.

Obstacles

* Au niveau de la gestion financière du système de pré-collecte

Même si les rapports financiers sont clairs et à jour, il reste encore beaucoup de travail à

accomplir en matière de **formation des comités aux outils financiers** :

- Certains **trésoriers** ne sont toujours pas capables de remplir le **rapport financier**, et parfois même le cahier de caisse, sans l'aide de l'animateur ;
- De nombreux **régisseurs** ont encore des difficultés à faire apparaître clairement dans leurs **cahiers de collecte de la redevance** la différence entre les redevances qui concernent le mois en cours, les redevances prépayées pour les mois suivants et les arriérés qui concernent les mois précédents. Cela est pourtant essentiel pour permettre aux trésoriers de faire correctement leur travail.

Ces incertitudes en matière de gestion financière rendent plus difficile le contrôle des comptes et facilitent ainsi les **détournements d'argent**. Des détournements ont été détectés dans **2 comités** en 2006. Pour un comité, il s'agit de régisseurs n'ayant pas versé au trésorier la totalité des redevances perçues, et pour l'autre, c'est le trésorier qui a utilisé une partie des fonds du comité à des fins personnelles.

M. Rapaoly, collecteur dans le quartier de Ouest Manajara :

« Je suis collecteur dans le quartier depuis novembre 2006. Avant, j'étais au chômage. Je travaille dans le secteur 4, je ramasse et je vide 15 bacs par jour.

Grâce au comité je gagne 35 000 Ar [14 euros] par mois. Pour gagner un peu plus d'argent, je fais quelques petits boulots à côté, comme docker ou bateleur par exemple, mais ce n'est pas régulier.

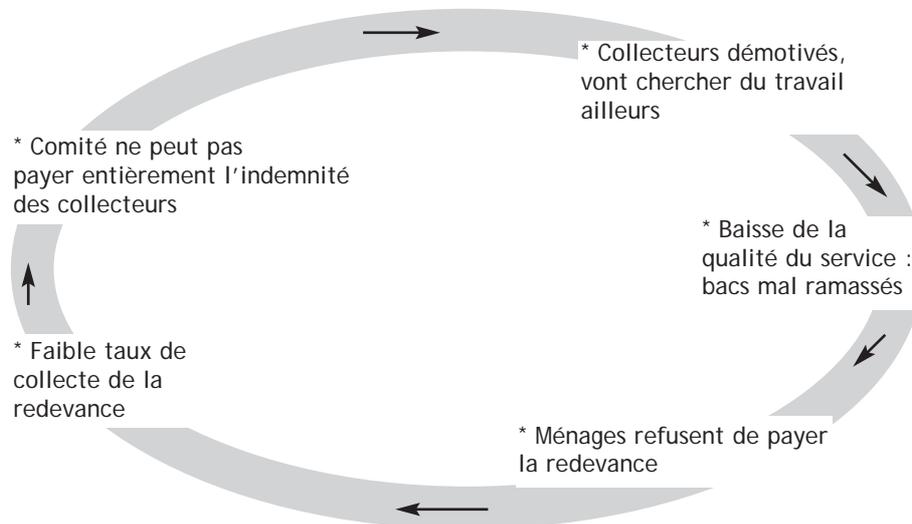
»

** Au niveau du taux de collecte*

Les taux de collecte actualisés avec les arriérés au 31 décembre 2006 sont globalement élevés et, fin 2006, la plupart des comités ont réussi à dégager une épargne. Cependant, il y a certains mois, notamment durant la **saison des pluies**, où les ménages ont des difficultés à payer la redevance et où les **taux de collecte chutent**. Parfois, les redevances collectées parviennent tout juste à indemniser les collecteurs, les membres du comité doivent alors renoncer à leur indemnité pour ce mois-ci. Dans certains cas, la **subvention** accordée par **enda oi** au cours des 6 premiers mois se révèle **vitale pour la survie du système de pré-collecte**.

** Au niveau de l'assiduité des collecteurs*

De façon générale, les collecteurs sont assidus et ils ramassent et vident les bacs intermédiaires 6 jours sur 7. Le fait que les taux de collecte de la redevance soient globalement élevés montre que les ménages sont satisfaits de façon générale du système de pré-collecte. Cependant, on constate parfois un « **cercle vicieux** » comme celui décrit ci-dessous :



Ce schéma a pu être observé dans 4 comités en 2006. Il faut alors beaucoup d'efforts de la part des membres du comité pour rétablir un processus positif.

** Au niveau de la propreté du quartier et de la sensibilisation des ménages*

La propreté des ruelles s'est nettement améliorée depuis le lancement des systèmes de pré-collecte cependant **il reste encore du chemin à parcourir pour assainir totalement les quartiers**. Même si 100 % des bacs sont utilisés, il y a des ménages qui jettent encore leurs déchets dans les canaux et les ruelles. Les comités ont encore des progrès à accomplir en ce qui concerne la sensibilisation des ménages. Celle-ci doit s'inscrire dans la durée.

2.7. L'autonomie du projet

Enda oi prévoit que le comité de gestion deviendra autonome au bout d'une période de 2 ans. C'est alors le Fokontany qui prend le relais en termes de contrôle des activités du comité (contrôle financier, contrôle de la qualité du système de pré-collecte).

Pendant les 2 années au cours desquelles enda oi accompagne le comité, on distingue 3 niveaux d'autonomie :

<i>Niveau 3</i>	<i>Le comité est en cours de formation par enda oi.</i>
<i>Niveau 2</i>	<i>Le comité se réunit même si l'animateur ADQua est absent, gère le projet au quotidien mais ne parvient pas à résoudre ses problèmes sans l'aide de l'animateur.</i>
<i>Niveau 1</i>	<i>Le comité organise des réunions même si l'animateur ADQua est absent, gère le projet au quotidien et résout ses problèmes par lui-même.</i>

Au 31 décembre 2006 :

Fokontany de Madera Namontana et d'Anosibe ouest 1 **2 comités ont atteint le niveau 1 d'autonomie.**

Les taux de collecte sont particulièrement élevés dans ces quartiers (respectivement 80 et 90 %), les membres des comités sont très dynamiques et sont parvenus à ancrer le système de pré-collecte dans la vie quotidienne du quartier. Ils ont mis en place une relation de confiance avec les membres du bureau du Fokontany.

Les comptes du comité du Fokontany de Madera Namontana sont particulièrement bien tenus. Le trésorier a mis en place de sa propre initiative des outils financiers clairs et efficaces.

NB : le comité du Fokontany d'Anosibe ouest 1 (projet lancé en juillet 2006) a atteint le niveau 1 d'autonomie en moins de 6 mois.

Fokontany d'Anosipatrana ouest, de Mandrangobato 1, d'Andohanimandroseza, d'Ampamantanana et de Ouest Ankadimbahoaka **5 comités sont au niveau 2 d'autonomie.**

Ces comités sont aptes à gérer le projet de façon quotidienne.

Ils parviennent à trouver rapidement des remplaçants si des collecteurs sont absents et les membres des comités sont capables de se mobiliser en vue d'atteindre un bon taux de collecte. En revanche, en cas de situation exceptionnelle, ils ont encore besoin de l'appui d'enda oi :

- ➔ le comité d'Andohanimandroseza a été demandeur de l'appui d'enda oi pour étendre le projet à de nouveaux bénéficiaires. Une partie du quartier, constituée de villas, n'a pas été intégrée au système de pré-collecte au lancement du projet. A partir de novembre 2006, enda oi aide le comité dans les démarches visant à intégrer les villas au système de pré-collecte.
- ➔ le secteur 4 du Fokontany de Ouest Ankadimbahoaka est vaste et densément peuplé. Le travail des collecteurs y est plus difficile, ceux-ci se plaignent et ne sont pas assidus dans leurs tâches. L'équipe ADQua oi a dû aider le comité à mieux organiser le travail; un roulement a été organisé pour que tous les collecteurs travaillent à tour de rôle dans le secteur 4.

Fokontany
d'Ouest
Mananjara,
d'Ambohibari-
kely
et d'Angaranga-
rana

3 comités sont encore au niveau 3 d'autonomie.

Ce sont dans ces quartiers que les **taux de collecte** sont les plus bas, les membres des comités ont encore des difficultés à se mobiliser et à motiver les ménages. C'est dans les comités d'Ambohibarikely et de Ouest Mananjara que des **détournements d'argent** ont été constatés. Les membres des comités ont des **niveaux d'éducation très faibles**, la **période de formation** par enda oi est donc **plus longue** que pour les autres comités.

De plus, dans ces quartiers, le **Fokontany n'est pas très impliqué** dans le projet, ce qui ne facilite pas la tâche des comités. Dans le Fokontany de **Ouest Mananjara**, les relations entre le comité et les membres du bureau du Fokontany sont particulièrement tendues. Au moment où le projet est lancé, en décembre 2005, les membres du bureau du Fokontany se sont mobilisés en faveur du projet. Mais, en août 2006, ils ont été remplacés par une nouvelle équipe. Il y a un problème de confiance entre les nouveaux **membres du bureau du Fokontany** et les membres du comité ; ceci visiblement en raison de conflits de personnes. Le Fokontany n'incite plus les ménages à payer la redevance, les membres du Fokontany ont même plutôt tendance à décourager les ménages de participer au projet.

Mme Cécile, présidente du comité de Ouest Manajara

Comment êtes vous devenu présidente du comité ?

« Avant, j'étais membre du bureau du Fokontany et au moment de l'enquête enda oi dans le quartier, on m'a proposé de faire partie des membres du comité. J'ai tout de suite été motivée parce que je constate la réalité sur le terrain : les déchets sont éparpillés, les ménages jettent leurs déchets partout, je constate aussi le problème des grands bacs de la Commune qui sont loin. Moi je pense que c'est mieux avec les bacs intermédiaires qui ont été donnés par enda oi.

Qu'est ce qui vous plaît et vous déplaît dans votre travail ?

J'aime les relations avec les collègues au sein du comité. On discute facilement. Il y a une bonne entente entre nous. On se connaît, on a déjà travaillé ensemble. Ce que je n'aime pas c'est quand il y a une réunion et que les membres du comité ne viennent pas.

Selon vous, quel est aujourd'hui le bilan du projet dans votre quartier ?

Le quartier est plus propre aujourd'hui. On peut dire que ça va. Le taux de collecte de la redevance est encore bas. Ce qui est bien, c'est qu'actuellement le chef Fokontany nous aide vraiment sur le projet. »

2.8. Evaluation d'ADQua et recommandations

De façon générale, les résultats sont positifs :

- les ménages utilisent les bacs intermédiaires,
- les quartiers sont plus propres
- les comités de gestion sont en bonne voie d'autonomisation.

Les systèmes de pré-collecte mis en place par enda oi semblent réellement répondre aux problèmes de gestion des déchets des Fokontany de la CUA.

Mais des problèmes persistent, notamment au niveau de :

- * la **gestion financière**,
- * la **sensibilisation** des ménages
- * et la **capacité** des comités à mobiliser la totalité des ménages de leurs quartiers.

Indépendamment les uns des autres, les comités élaborent des solutions face à leurs problèmes respectifs.

A ce stade du projet, il paraît intéressant de proposer aux nouveaux Fokontany souhaitant intégrer le projet un cadre uniforme pour la mise en œuvre des systèmes de pré-collecte, afin qu'ils bénéficient des bonnes pratiques développées par les autres.

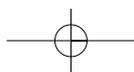
Photo page suivante

Mr Rafalimanana, PDS (Maire par intérim) de la CUA et M. Girardin, chargé d'affaires de l'ambassade de Suisse, inaugurent le système de pré-collecte du quartier d'Ambolokandrina.



- 3 -

Extension et
consolidation
du projet
ADQua



3. Extension et consolidation du projet ADQua en 2007

Rappel :

- Les systèmes de pré-collecte reposent sur la **mobilisation des Fokontany et des habitants**⁶. La pré-collecte est gérée à l'échelle du quartier et non pas à celle de la ville. Les techniques utilisées sont simples et facilement répliquables.
- Enda oi donne l'investissement matériel de départ et ensuite le **système s'autofinance** grâce à la redevance mensuelle payée par les ménages.

⁶ Voir annexe 9, la lettre de remerciement du président du Fokontany de Manarintsoa Atsinanana qui montre que le projet ADQua répond à une réelle motivation du fokontany.

Selon les auteurs de l'étude de faisabilité du Programme Grand Antananarivo pour le compte de l'Agence Française du Développement, « ces systèmes de [pré]collecte fonctionnent bien. Les techniques employées sont robustes et répondent bien à la principale exigence de la population : nettoyer durablement les quartiers grâce à l'évacuation des déchets hors de la ville. »⁷

La pré-collecte est-elle le seul moyen pour assainir de façon durable les quartiers d'Antananarivo ?

Quid d'une augmentation radicale du nombre de bennes comme le préconise l'étude de faisabilité du Programme Grand Antananarivo ?

Dans certains quartiers, essentiellement dans la basse ville, il n'est pas possible d'installer de nouvelles bennes : les ruelles sont étroites et non carrossables, les camions du SAMVA ne peuvent pas passer.

Faut-il alors limiter la mise en place de systèmes de pré-collecte à ce type de quartiers et inciter la Commune à installer plus de bennes dans le reste de la ville ?

Enda oi choisit de ne pas se cantonner aux quartiers de la basse ville et se déclare intéressée pour accompagner des systèmes de pré-collecte dans tous les fokontany de la CUA. Pourquoi ?

- ➔ Aujourd'hui, dans presque tous les fokontany de la CUA le nombre de bennes est insuffisant pour garantir une bonne gestion des ordures ménagères.
- ➔ Même si le nombre de bennes augmente, les comités de gestion appuyés par enda oi continueront à jouer un rôle important en matière de sensibilisation de la population aux enjeux d'un environnement propre. Dans les quartiers mettant en œuvre le projet ADQua on constate une nette amélioration de la propreté. En juillet 2007, la CUA a organisé un concours de propreté dans les 6 arrondissements de la capitale. Dans les 1^{er} et IV^{eme} arrondissements, ce sont deux quartiers⁸ disposant de systèmes de pré-collecte accompagnés par enda oi qui ont gagné le 1^{er} prix !
- ➔ Une augmentation radicale du nombre de bennes implique des coûts supplémentaires pour le SAMVA, notamment en termes de frais de carburant et d'entretien des véhicules. Or on constate aujourd'hui que le SAMVA a déjà des difficultés à faire face à ces coûts⁹. Les systèmes de pré-collecte proposés par enda oi sont peu coûteux, non polluants et indépendants des problèmes de gestion qui peuvent apparaître au niveau de la Commune¹⁰.

⁸ Madera Namontana pour le IV^{eme} arrdt et Faravohitra pour le 1^{er} arrdt.

⁹ En 2007, faute d'entretien, les camions porte bennes du SAMVA ont été immobilisés pendant plusieurs mois

¹⁰ Les systèmes de pré-collecte sont quand même dépendants de la Commune dans la mesure où celle-ci doit assurer l'enlèvement régulier des bennes à ordures.

Aujourd'hui, la mise en place de bacs intermédiaires et l'accompagnement de comités de gestion par enda oi apparaissent donc comme une solution pertinente pour l'amélioration de la gestion des déchets, et ceci dans tous les fokontany de la CUA.

Depuis le lancement du projet ADQua en octobre 2005, enda oi a acquis une certaine expérience. En 2007, l'équipe du projet ADQua entend alors systématiser les procédures de mise en place des systèmes de pré-collecte ainsi que leur fonctionnement afin de diffuser les meilleures pratiques (voir manuel de procédures en annexe 9). Cela s'inscrit également dans la vision de la CUA qui envisage d'étendre le projet à tous les fokontany de la ville. L'idée est de proposer un cadre unique à tous les Fokontany souhaitant mettre en œuvre des systèmes de pré-collecte des déchets. Du fait de l'approche participative mise en œuvre par enda oi, les Fokontany dispose toujours d'une certaine souplesse dans la mise en place du système de pré-collecte. Mais, l'équipe

ADQua peut désormais proposer aux Fokontany un cadre, un mode de gestion et des outils permettant d'organiser et de gérer de façon optimale la pré-collecte des déchets ménagers.

3.1. Le choix de l'emplacement

3.1.1. Sensibilisation des fokontany en partenariat avec la CUA

La CUA considère désormais l'assainissement de la ville, en général, et la pré-collecte des déchets ménagers, en particulier, comme des priorités. Début 2007, la CUA incite tous les Fokontany du 1^{er} arrondissement à mettre en place des systèmes de pré-collecte des déchets ménagers. La Commune, en collaboration avec enda oi, organise une grande réunion d'information pour tous les chefs Fokontany du 1^{er} arrondissement le 15 mars 2007. L'objectif de cette réunion, au cours de laquelle sont présents le vice-PDS¹¹ et le Délégué au Maire du 1^{er} arrondissement, est d'informer les chefs Fokontany au sujet des procédures à suivre pour mettre en place des systèmes de pré-collecte avec l'appui d'enda oi.

Le 30 juillet 2007, le Bureau Municipal de l'Hygiène (BMH), organe de la Commune chargé de l'assainissement, organise une réunion à laquelle sont conviées tous les Délégués au Maire d'arrondissement afin de leur annoncer que désormais, tous les Fokontany doivent mettre en place des systèmes de pré-collecte des déchets.

Au cours de cette réunion, le Président du Fokontany de Manjakaray II C présente le système de pré-collecte qu'il a mis en place de sa propre initiative : les membres du bureau du Fokontany ont créé une association qui gère un système de pré-collecte ; des collecteurs passent récupérer les déchets au domicile des ménages tous les 3 jours et les collecteurs vident également quelques bacs intermédiaires dans lesquels les passants jettent leurs déchets. En échange de ce service, les ménages payent une redevance de 250 Ar (0,1 euro) par mois.

¹¹ Président de la Délégation Spéciale. Le PDS remplace le Maire, qui a été promu ministre en Janvier 2007, jusqu'aux prochaines élections municipales.

Enda oi est également invitée à **présenter le projet ADQua**. L'objectif de la réunion est que les responsables de la Commune puissent informer les **Fokontany** qu'ils **doivent dorénavant mettre en place des systèmes de pré-collecte** et que dans cette perspective, ils peuvent demander un appui à enda oi.

3.1.2. La motivation des chefs Fokontany : condition sine qua non à la mise en place du projet

Suite à ces réunions de sensibilisation et d'information, les Fokontany de la CUA disposent de toutes les informations nécessaires pour solliciter enda oi dans la perspective de la mise en place de systèmes de pré-collecte.

Enda oi ne travaille plus qu'avec les Fokontany qui se déplacent à son bureau pour solliciter un appui et qui font preuve d'une réelle motivation pour s'impliquer dans le projet. Les seuls critères retenus pour intégrer de nouveaux Fokontany au projet sont **la motivation des chefs Fokontany et la validation du projet par la population**.

En 2007, enda oi lance des systèmes de pré-collecte dans les Fokontany suivants :

- Morarano, II^{ème} arrondissement (24 février)
- Extension du système de pré-collecte de Ouest Ankadimbahoaka à la gare routière, IV^{ème} arr. (30 juin)
- Faravohitra-Mandrosoa-Ambatonakanga, I^{er} arr. (4 juillet)
- Andavamamba Anatihazo II, I^{er} arr. (11 juillet)
- Manarintsoa Est, I^{er} arr. (25 juillet)
- Ankatso-Antsahamamy-Ambolonkandrina, II^{ème} arr. (28 juillet)

3.2. La phase préalable au lancement du projet

3.2.1 Etude préalable à la constitution du comité

Le chef Fokontany vient consulter enda oi pour obtenir des renseignements détaillés sur la mise en œuvre du projet. A cette occasion, l'équipe du projet ADQua explique qu'il va falloir constituer un comité composé d'un président, d'un trésorier, éventuellement d'un secrétaire, de plusieurs régisseurs et de plusieurs collecteurs.

Composition du comité

Le chef Fokontany et l'équipe ADQua font une ébauche de plan de financement afin de déterminer le nombre de membres au sein du comité de gestion ainsi que leurs indemnités. A partir de 2007, enda oi conseille aux Fokontany de limiter le nombre de membres du comité afin de réduire les charges financières pesant sur le système de pré-collecte.

On estime qu'un régisseur peut collecter les redevances de 300 ménages environ. Le nombre de collecteurs dépend du nombre de bacs intermédiaires. Enda oi s'engage à confier au Fokontany environ un trépied pour 12 ménages. On estime qu'un collecteur peut ramasser entre 15 et 25 trépieds chaque jour. Le comité peut éventuellement comporter un secrétaire mais les tâches de secrétariat peuvent aussi bien être assumées par le président ou par un régisseur. Avec les trépieds, le comité n'a plus besoin de magasiniers, ce sont les ménages qui gardent les bacs à leur domicile.

Pour un Fokontany de 1000 ménages il faut donc :

- 1 président
- 1 trésorier, éventuellement 1 secrétaire,
- 3 régisseurs
- 4 collecteurs.

Montant de la redevance mensuelle

A partir de l'estimation de la composition du comité et du nombre de ménages habitant dans le Fokontany, le chef Fokontany et enda oi doivent décider du montant de la redevance. Cette redevance doit être

suffisante pour indemniser tous les membres du comité et pour dégager une épargne chaque mois afin de renouveler et entretenir le matériel de collecte. A partir de 2007, enda oi conseille aux chefs Fokontany de ne pas fixer le montant de la redevance en dessous de **300 ariary**. L'équipe ADQua se rend compte qu'avec une redevance mensuelle à 200 ariary les comptes des comités sont souvent très justes, ils disposent de peu de marge de capacité d'épargne. Pour les Fokontany dont la population est inférieure à 1000 ménages, enda oi conseille au chef Fokontany de fixer la redevance à un montant un peu plus élevé, **500 ariary** par exemple.

Validation du projet par la population du Fokontany

Le chef Fokontany fait un compte rendu aux autres membres du bureau de son entretien avec enda oi. Le Fokontany organise ensuite une **assemblée générale au sein du Fokontany** afin de présenter le projet à la population. Au cours de cette AG, le Fokontany doit annoncer le montant de la redevance et lancer un appel d'offre pour les postes nécessaires à la constitution du comité.

En cas de validation du projet par la population au cours de l'AG, le chef Fokontany apporte à enda oi :

- ➔ le **compte rendu officiel de l'AG** ainsi qu'une **lettre d'engagement** montrant la volonté du Fokontany de collaborer avec enda oi. Ceci marque le **début du partenariat** entre enda oi et le Fokontany.
- ➔ une **monographie** montrant les caractéristiques sociales, économiques et démographiques du quartier.

3.2.2. Constitution du comité de gestion

En plus de l'appel d'offre lancé au cours de l'AG, le chef Fokontany doit **afficher** dans le quartier les **profils de postes** recherchés pour la constitution du comité pour que le maximum de personnes soit informé.

Les personnes intéressées se présentent ensuite au bureau du Fokontany et sont **sélectionnées par le chef Fokontany au cours d'un entretien d'embauche**. enda oi peut assister à l'entretien et peut éventuellement

s'opposer à l'embauche de certaines personnes si elles ne semblent pas disposer des qualités requises par le poste auquel elles postulent. Cependant, de façon générale, l'équipe d'enda oi se fie aux choix du chef Fokontany qui est souvent le mieux placé pour évaluer les compétences des habitants de son quartier.

Pour des raisons de disponibilité, il n'est pas souhaitable que le président du Fokontany soit président du comité. En outre, le Fokontany doit contrôler les activités du comité, il est donc préférable que le **comité de gestion et le Fokontany soient deux entités bien distinctes**. Par contre, pour faciliter la communication entre le comité de gestion et le Bureau du Fokontany, il est souhaitable qu'il y ait **au moins un membre du bureau du Fokontany** qui soit membre du comité de gestion et qui assiste à la réunion hebdomadaire du comité.

3.2.3. Formation du comité de gestion

Quelques jours après la constitution du comité, enda oi organise une **première session de formation** destinée aux membres du comité nouvellement constitué ainsi qu'aux membres du bureau du Fokontany.

- ➔ Demi-journée de formation n°1 : l'équipe ADQua explique en détail le **fonctionnement du système de pré-collecte et le rôle de chacun**.
- ➔ Demi-journée n°2 : l'équipe ADQua prépare avec le comité et les membres du bureau du Fokontany le **recensement de la population**. Le Fokontany a déjà fourni une estimation de la population à enda oi au cours de la phase préparatoire. Cependant, les recensements effectués au niveau des Fokontany manquent souvent de précision. Or, pour l'élaboration de son plan de financement, le comité a besoin de disposer des chiffres fiables et précis. En outre, ce recensement constitue une occasion pour les membres du comité de sensibiliser la population et de décider avec les ménages du futur emplacement des bacs.

La formation est participative et se fait sous la forme de jeux de rôle, l'objectif étant que les membres du comité soient aptes à expliquer le projet aux ménages qu'ils vont recenser.

3.2.4. Recensement de la population

Les membres du comité et du bureau du Fokontany doivent recenser de façon exhaustive tous les ménages du quartier. Les régisseurs inscrivent dans des cahiers les noms et adresses de tous les ménages qu'ils rencontrent. Les membres du comité **informent et sensibilisent** les ménages par rapport au lancement du projet.

Au cours du recensement, le comité doit également déterminer, en collaboration avec les ménages, **quels vont être les ménages qui vont se partager le même bac et quels seront les ménages responsables des bacs**. Les ménages responsables des bacs doivent surveiller les bacs durant la journée et les ranger dans leur maison ou leur cours pendant la nuit. Ils doivent payer la redevance mensuelle comme les autres ménages.

Le recensement dure environ **15 jours**, il s'agit d'une tâche longue et fastidieuse, mais absolument indispensable à un bon démarrage du projet. A ce moment du projet, les ménages ne payent pas encore la redevance mensuelle, les membres du comité ne sont donc pas encore indemnisés. Afin d'encourager les membres du comité dans la tâche que constitue le recensement, enda oi donne au comité un forfait correspondant à **50 000 ariary pour 1 000 ménages recensés**. Les membres du comité et du Fokontany ayant participé au recensement se partagent cette somme.

3.2.5. Elaboration du plan de financement

Une fois que le recensement est achevé et que le comité dispose du nombre définitif de ménages, on peut élaborer un plan de financement sur des bases fiables. Le Fokontany et enda oi ont déjà effectué une ébauche de plan de financement au cours de la première rencontre afin que le Fokontany puisse se faire une idée du nombre de régisseurs et de collecteurs nécessaires, et des indemnités que ces personnes pourront recevoir. Avec les chiffres précis du nombre de ménages, le comité, le Fokontany et enda oi peuvent **ajuster ce plan de financement**. Celui-ci doit se baser sur **des recettes prévisionnelles correspondant à 65 % de taux de collecte de la redevance mensuelle**.

Si 65 % des ménages payent la redevance, le comité doit pouvoir payer les collecteurs, les régisseurs et les autres membres du comité, mettre de l'argent de côté pour les frais de fonctionnement du comité, pour l'entretien du matériel de collecte et pour l'assurance maladie des collecteurs. Si le taux de collecte dépasse ce seuil, le surplus est partagé entre les différents postes de dépenses.

De façon générale, l'indemnité des collecteurs se situe autour de **25 000 ariary par mois**. Les collecteurs connaissent désormais le montant de leur indemnité, ils peuvent alors signer leur **contrat de travail**.

Les régisseurs sont payés en **pourcentage de leur taux de collecte**. On a effectivement constaté que le fait de percevoir une indemnité fixe chaque mois, quel que soit leur taux de collecte, ne les encourageait pas vraiment à travailler. Chaque mois, la part consacrée à l'**épargne** et aux **frais de fonctionnement** est d'environ **25 000 ariary**.

Le plan de financement doit absolument être **validé par l'équipe ADQua et la Délégée Régionale d'enda oi**. Un projet ne peut pas être lancé dans un Fokontany si le plan de financement proposé par le comité n'est pas viable.

C'est également au moment de l'élaboration du plan de financement que le comité, le Fokontany et enda oi déterminent **la période pendant laquelle les régisseurs vont collecter la redevance**. Autant que faire se peut, enda oi conseille aux comités d'arrêter les comptes du mois en cours **le 20** et de payer les membres du comité autour du **30 du mois**. A partir du 21 du mois en cours, les régisseurs collectent les redevances du mois suivant.

3.2.6. Sensibilisation de la population

Pendant toute la période suivant le recensement et précédant le lancement du système de pré-collecte, le comité et le Fokontany sensibilisent les ménages à l'intérêt de la mise en place d'un système de pré-collecte des déchets et à l'importance du paiement de la redevance mensuelle.

La sensibilisation a lieu sous plusieurs formes : des descentes collectives sur le terrain avec **annonces** faites à la population par mégaphone, **affichage** et **banderoles** sur le fonctionnement du projet et sur la date de lancement.



Les enfants se mobilisent

3.3. Lancement du système de pré-collecte

3.3.1. Fête de lancement

Pendant la phase préparatoire, l'équipe ADQua achète le matériel nécessaire au fonctionnement du système de pré-collecte (bacs intermédiaires, matériel de collecte, fournitures pour le comité¹²), en privilégiant les artisans locaux.

Enda oi donne 200 000 ariary (80 euros) au comité pour participer au financement de la fête (sonorisation, animation, artistes du quartier, cocktail...). Le comité et le Fokontany se chargent de l'organisation des festivités.



Danses folkloriques pour la fête de lancement dans le quartier de Morarano

¹² Voir liste du matériel en annexe



Au cours de la fête de lancement, le président du comité de gestion, le chef Fokontany et la Déléguée Régionale d'enda oi signent une convention de partenariat pour la mise en place du système de pré-collecte (cf annexe 1).

Enda oi confie au comité le matériel nécessaire au fonctionnement du système de pré-collecte. Le matériel de collecte ne sera officiellement donné au comité qu'à la fin de l'accompagnement du comité par enda oi. L'ONG se réserve le droit de retirer le matériel au comité en cas de mauvaise gestion. La CUA et les partenaires concernés sont présents afin d'assister aux réalisations et d'apporter leur soutien au nouveau projet. La fête de lancement constitue aussi l'occasion de sensibiliser les ménages, de réunir les habitants du quartier autour du projet.

3.3.2. Mise en place des bacs intermédiaires et distribution des cartes de redevance

Après la fête de lancement, les collecteurs, appuyés par les membres du comité et l'équipe ADQua, disposent les bacs dans le quartier. C'est l'occasion d'établir de façon définitive quels sont les groupes de ménages qui partagent le même bac et quels sont les ménages responsables des bacs. Cette opération est relativement longue et peut prendre jusqu'à 15 jours.

En parallèle, les régisseurs distribuent les cartes de redevance. Depuis le recensement, les régisseurs ont recopié au propre tous les noms des ménages habitant dans le quartier. Ces noms sont recopiés sur les cartes, avec un numéro, le tampon du comité et le tampon du Fokontany.

3.3.3. Formation du comité aux outils financiers

Avant le début de la première collecte de redevance, l'équipe ADQua forme les régisseurs à l'utilisation des cahiers dans lesquels sont enregistrés les redevances :

- ➔ L'équipe ADQua conseille aux régisseurs d'utiliser des couleurs différentes pour chaque mois ; ainsi il est possible de bien distinguer les arriérées, les redevances du mois en cours et les prépayées.
- ➔ L'équipe ADQua montre aussi aux régisseurs comment réaliser un **tableau récapitulatif de toutes les redevances** qu'ils ont collectées dans leur secteur à la fin du mois. Ce tableau est ensuite très utile au trésorier qui établit le même genre de tableau mais pour tout le quartier.
- ➔ L'équipe ADQua forme le **trésorier** à remplir le **cahier de caisse**, à compiler toutes les informations des régisseurs dans un **tableau récapitulatif des redevances** perçues dans tous les quartier et, surtout, à remplir un **rapport financier mensuel**¹³ faisant état de toutes les recettes et dépenses du comité. Chaque mois, le trésorier doit établir ce rapport financier et en donner une version au Fokontany et à enda oi.

¹³ Voir annexe 3

3.3.4. Première collecte de redevance

Les bacs intermédiaires sont répartis dans le quartier et les collecteurs ont commencé à travailler. Les régisseurs et le trésorier sont formés aux outils financiers. Les régisseurs peuvent alors effectuer la première collecte de redevance. Avant le premier versement des régisseurs au trésorier, le président du comité, le trésorier et l'animateur ADQua ouvrent un compte à l'OTIV¹⁴ pour y déposer l'argent du comité.

¹⁴ L'OTIV est une mutuelle d'épargne et de micro-crédit

Environ un mois après le lancement du système de pré-collecte, une fois que tous les membres du comité ont bien compris leurs rôles respectifs, le président, le trésorier et les régisseurs signent leur lettre d'engagement envers le comité et le Fokontany. Le comité rédige son règlement intérieur¹⁵.

¹⁵ Voir annexe 6

3.4. Le fonctionnement du système de pré-collecte

6 jours sur 7, les collecteurs sortent les bacs le matin et, à l'aide de brouettes, vident les sacs pleins dans les bacs SAMVA en fin d'après midi. Les trépieds sont gardés au domicile des ménages.

Dans le Fokontany de Morarano, les ménages responsables de la sécurité des bacs sont également chargés de sortir les trépieds le matin. Ainsi, les collecteurs ne font la tournée des bacs qu'une seule fois à la fin de la journée, pour vider les sacs. Les collecteurs récupèrent le sac plein pour aller le vider dans le bac SAMVA et laissent au ménage responsable du bac un sac vide que le ménage attache au trépied quand il le sort le matin.

Ce système pourrait être généralisé aux autres comités dans la mesure où il facilite le travail des collecteurs. L'indemnité des collecteurs est peu élevée. Si les ménages sortent les bacs à leur place le matin, cela leur laisse plus de temps libre pour d'autres activités rémunératrices.

Les régisseurs collectent les redevances des ménages dans leur secteur et contrôlent le travail du ou des collecteurs travaillant dans leur secteur. Si le matériel de collecte est abîmé ou qu'un sac est déchiré, le collecteur

le signale au régisseur. Celui-ci se charge d'en informer le président et le trésorier et **d'effectuer les réparations nécessaires**. Si un collecteur s'absente ou n'effectue pas bien son travail, le régisseur en informe les autres membres du comité. Le comité peut alors décider de ne pas payer le collecteur pour les jours où il n'est pas venu travailler.

Mme Chantal, régisseuse dans le quartier de Manarintsoa Atsinanana

Pourquoi avez-vous décidé de devenir régisseuse au sein du comité ?

" Parce que j'aime mon quartier et j'aime aussi le travail.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre travail ?

C'est difficile de collecter la redevance. Il y a des ménages qui reportent toujours la date de paiement. Mais il y a aussi des ménages avec qui c'est facile, ils sont toujours d'accord pour payer.

Je m'occupe de 450 ménages environ. J'en ai pour une semaine si je travaille tous les jours. Je suis aussi couturière. Si je collecte les redevances le matin, je peux faire de la couture l'après-midi. "



Une fois par mois, les membres du comité effectuent une **descente collective** sur le terrain **pour aider le régisseur qui a le plus de difficultés** à percevoir les redevances.

Les membres du comité (président, trésorier, secrétaire, régisseurs) se réunissent une fois par semaine afin d'évoquer les problèmes rencontrés, d'élaborer des solutions et de planifier les activités. A chaque réunion hebdomadaire, les **régisseurs** versent au trésorier l'argent qu'ils ont collecté, pour ne pas garder l'argent à leur domicile. Au-dessus d'une certaine somme fixée par le comité, le **trésorier** verse l'argent reçu à l'OTIV.

Le comité organise de façon régulière des séances collectives de **sensibilisation** afin de mobiliser les habitants autour du projet. Les

membres du comité organisent des séances de sensibilisation au **porte à porte** dans les secteurs où les ménages sont particulièrement réticents à payer la redevance ou à utiliser les bacs. La sensibilisation s'effectue aussi par le biais d'annonces au mégaphone au sein des quartiers. Les comités organisent parfois également des animations pour fêter l'anniversaire de l'existence des systèmes de pré-collecte.

3.5. Le rôle d'enda oi : le renforcement des compétences

Enda oi accompagne le comité de gestion pendant deux ans. Durant cette période, tous les efforts de l'équipe ADQua sont portés vers l'autonomisation du système de pré-collecte. L'objectif est de donner tous les moyens au comité de gérer au mieux et de façon autonome le système de pré-collecte.

3.5.1. Un appui financier

Pendant les six premiers mois, enda oi soutient financièrement le comité de gestion. Auparavant, la subvention était indexée sur le nombre de collecteurs au sein du comité. A partir de janvier 2007, enda oi décide d'indexer la subvention sur le nombre de cartes de redevances distribuées (20 ariary / 0.008 euro par carte distribuée). L'équipe ADQua s'est rendue compte que, pour diverses raisons¹⁵, certains comités ne distribuaient pas de cartes de redevance à tous les ménages du quartier. Certains ménages n'avaient pas de carte et ne payaient donc pas la redevance. Le fait d'indexer la subvention sur le nombre de cartes distribuées incite le comité à distribuer le maximum de cartes. De façon générale, il semble plus pertinent d'indexer la subvention sur un paramètre source de recettes plutôt que source de dépenses.

¹⁵ Certains membres des comités ne distribuaient pas de cartes à leurs amis pour que ceux-ci n'aient pas à payer la redevance ; certains ménages étaient difficile à trouver...

3.5.2. La formation des membres du comité

Les animateurs forment de façon continue les régisseurs et les trésoriers aux **outils financiers**. Une formation spécifique a déjà eu lieu au début du

projet mais les animateurs travaillent avec les régisseurs et les trésoriers jusqu'à ce qu'ils aient acquis une parfaite maîtrise de ces outils. En outre, enda oi effectue de façon régulière un **audit financier** des comités et, une fois par an, l'animateur contrôle la conformité des cartes de redevance aux cahiers des régisseurs.

Les animateurs travaillent également avec les régisseurs sur le **comportement** que ceux-ci doivent adopter par rapport aux ménages durant la collecte.

Les animateurs ADQua forment les **collecteurs** au **ramassage des bacs** (bien nettoyer autour des bacs, horaires à respecter...) et contrôlent régulièrement leur travail ainsi que **l'état du matériel de collecte** qui a été confié au comité par enda oi.

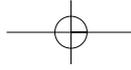
Le **président du comité** est formé à la **conduite de réunion** et à la **coordination de projet**.

De façon générale, les animateurs ADQua incitent les membres des comités à prendre des **initiatives** et appuient le comité dans la **programmation des activités**.

Enda oi joue également un rôle important dans la **gestion des conflits**, que ce soit au sein du comité ou entre le comité et le bureau du Fokontany. En effet, les animateurs doivent parfois résoudre des conflits entre le comité et le Fokontany. Les animateurs travaillent à **l'amélioration de la communication entre le comité et le Fokontany**. Enda oi incite les comités à entretenir des relations de confiance avec le Fokontany.

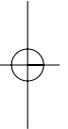
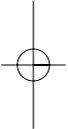
3.5.3. Un appui à la sensibilisation des ménages

L'équipe ADQua appui le comité dans la **sensibilisation** des ménages. Par exemple, pour le **premier anniversaire** du lancement du système de pré-collecte dans le Fokontany d'**Ambohibarikely**, l'équipe ADQua a préparé une grande fête en collaboration avec les membres du comité. Deux stagiaires d'enda oi ont préparé des **pièces de théâtre, des chants et des jeux** avec les enfants des écoles du quartier. Cette fête a permis



d'effectuer un important travail de sensibilisation auprès des enfants et a regroupé les habitants du quartier autour du projet et des enjeux liés à la gestion des ordures ménagères.

En août 2007, enda oi a fait confectionner une **affiche de sensibilisation** (cf. page suivante) qui sera affichée dans tous les Fokontany mettant en oeuvre le projet ADQua. Cette affiche a pour rôle de sensibiliser les ménages à l'importance du paiement de la redevance et de l'utilisation des bacs. La présence du **logo de la Commune** sur l'affiche montre aux habitants que le projet est soutenu par la Mairie. L'objectif est aussi que le comité de gestion dispose d'un **espace d'affichage au bureau du Fokontany**. L'affiche sera fixée sur un panneau que le comité de gestion pourra utiliser pour faire passer certains messages aux habitants du quartier. On peut également envisager que le comité affiche chaque mois son rapport financier sur ce panneau.

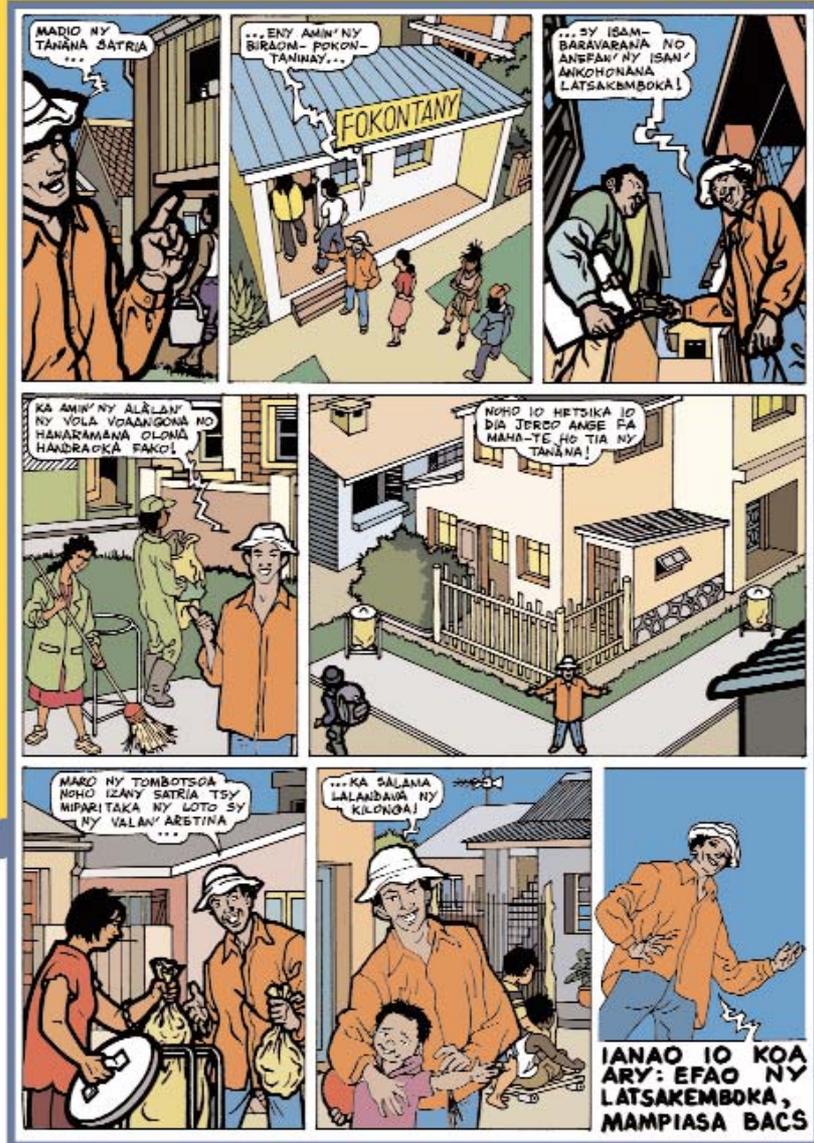




KAOMININA ANTANANARIVO RENIVOHITRA



FITOERAM-PAKO AKAIKIN'NY TRANO FONENANA



PROGEDIA



3.5.4. L'évaluation des comités

A chaque rencontre avec le comité, l'animateur remplit un **compte rendu de visite terrain** qui permet de suivre les évolutions des systèmes de pré-collecte dans chaque quartier (cf. exemple de compte rendu de visite terrain en **annexe 7**). Les animateurs se rendent régulièrement dans le quartiers d'intervention du projet afin d'évaluer l'amélioration de la propreté et le bon fonctionnement du système de pré-collecte de façon générale.

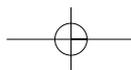
Grâce aux comptes rendu de visite terrain et aux rapports financiers mensuels, chaque mois, la coordinatrice du projet ADQua évalue les résultats des comités. Sont évalués : la **pérennisation financière**, **l'autonomie du comité**, **l'impact du projet sur la population** et **l'impact du projet sur la propreté**. (cf. exemple d'évaluation mensuelle en **annexe 8**).

3.5.5. La mise en relation avec les décideurs de la Commune

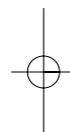
Enda oi continue à organiser des **ateliers d'échange et de partage d'expériences** entre tous les comités mettant en œuvre le projet ADQua et les **décideurs**. Ces ateliers, organisés environ une fois tous les six mois, permettent de mettre en valeur ce que les comités ont accompli dans leurs quartiers. L'objectif est de tenir régulièrement au courant les **responsables de la Commune, du SAMVA et de l'Apipa**¹⁶ des attentes et des besoins des comités de gestion. C'est l'occasion pour les comités d'expliquer aux responsables de la Commune quelles sont leurs difficultés et de leur montrer ce qui leur manque **pour optimiser les systèmes de pré-collecte**. Par exemple, au cours de l'atelier organisé en août 2007, les comités ont pu faire part aux responsables de la Commune du manque de bacs SAMVA dans certains quartiers (le Fokontany d'Ambolonkandrina par exemple), de la **nécessité de réhabiliter les ruelles** pour faciliter le travail des collecteurs et des problèmes relatifs au **curage des canaux** par l'Apipa¹⁷. Suite à ces remarques, le représentant du SAMVA a répondu que, faute de bac SAMVA, les Fokontany pouvaient fabriquer des bacs en béton et que les véhicules du SAMVA passeraient les vider. L'Apipa a bien précisé que son rôle se limitait aux canaux principaux et que l'entretien des canaux secondaires relevait de la responsabilité des Fokontany. En ce qui

¹⁶ Apipa :
Autorité pour
la Prévention
des Inondations
dans la Plaine
d'Antananarivo

¹⁷ Dans
certains
quartiers,
l'Apipa
n'entretient
pas bien les
canaux et
dépose les
déchets issus
du curage des
canaux sur les
bords des
canaux au lieu
de les évacuer.



concerne les ruelles, la représentante de la Direction pour la Coordination des Initiatives Sociales (DCIS) a expliqué que les Fokontany devaient s'engager à prendre en charge une partie des frais concernant la réhabilitation et qu'ils pouvaient ensuite déposer un dossier à la Commune pour demander les financements complémentaires.



3.6. Les résultats au 31 août 2007

Au 31 août 2007, 15 comités de gestion mettent en œuvre le projet ADQua dans 15 Fokontany de la CUA.

*15 fokontany
24 725 ménages bénéficiaires
1 676 bacs intermédiaires
99 collecteurs
122 membres des comités de gestion*

Les débuts des systèmes de pré-collecte lancés en juillet 2007

➔ 4 nouveaux systèmes de pré-collecte sont lancés entre le 4 et le 28 juillet 2007 dans les Fokontany de :

- Faravohitra-Mandrosoa-Ambatonakanga,
- Andavamamba Anatihazo II,
- Manarintsoa Est et
- Ankatso-Antsamamy-Ambolonkandrina (cf. carte en annexe 5).

Dans ces 4 quartiers, les bacs intermédiaires sont disposés sur le terrain et les cartes de redevances sont distribuées.

Dans les Fokontany de Faravohitra, d'Anatihazo II et de Manarintsoa Est, les collecteurs et les régisseurs ont commencé à travailler.

Les taux de collecte de la redevance sont de :
57 % à Faravohitra (juillet)
43 % à Anatihazo II (juillet)
62 % à Manarintsoa (août).

Les comités n'ont pas pu dégager d'épargne ce mois-ci. Les débuts sont souvent un peu difficiles, il faut encore faire de gros efforts en ce qui concerne la sensibilisation des ménages.

Dans le Fokontany d'Ambolonkandrina, la mise en place des bacs a été longue car le quartier est particulièrement vaste. Les **collecteurs** commencent à travailler le **3 septembre 2007**.

Les 11 systèmes de pré-collecte lancés entre octobre 2005 et février 2007

➔ La **pérennisation financière** semble déjà acquise pour la majorité des comités.

Maîtrise des outils financiers

Sur les 11 comités de gestion, **7 comités maîtrisent parfaitement les outils financiers**. Ils distribuent chaque mois à enda oi et au Fokontany un rapport financier clair et à jour.

Les **4 autres comités** sont encore en cours de formation sur les outils financiers : les trésoriers **parviennent à remplir le cahier de caisse** mais ont encore besoin de l'aide de l'animateur pour remplir le **rapport financier mensuel**.

Capacité à dégager de l'épargne afin de pouvoir assurer l'entretien et le renouvellement du matériel

3 comités ont entre 0 et 5 000 Ar (entre 0 et 2 €) d'épargne.
2 comités ont entre 27 000 et 59 000 Ar (entre 10,8 et 23 €) d'épargne
4 comités ont entre 110 000 et 231 000 Ar (entre 44 et 92 €) d'épargne
2 comités ont entre 510 000 et 530 000 Ar (entre 204 e 212€) d'épargne

On remarque que certains comités disposent d'une grande marge de manœuvre financière grâce à leur épargne, ce qui peut leur permettre de faire face à des difficultés importantes.

Les taux de collecte de la redevance

Au 31 juin 2007, 5 comités ont des difficultés au niveau de la collecte de la redevance, leurs taux de collectent se situent entre 30 et 50 %. Il s'agit de comités qui ont connu récemment des problèmes internes : détournements d'argent, conflits entre membres du comité...

Dans les 6 autres comités, les taux de collecte de la redevance sont beaucoup plus élevés :

4 comités entre 60 et 67 %
2 comités entre 75 et 85 %

➔ En ce qui concerne la propreté, on constate une nette amélioration dans les 11 Fokontany.

Dans tous les Fokontany disposant de systèmes de pré-collecte, 100 % des bacs intermédiaires sont utilisés par les ménages.

De plus, grâce aux nettoyages collectifs organisés par les comités en collaboration avec les Fokontany le nombre de décharges sauvages a nettement diminué :

Dans 6 Fokontany, 100 % des décharges sauvages ont été éliminées.

Dans 5 Fokontany, il n'y a plus que quelques dépôts sauvages (entre 1 et 5), plus de 50 % des dépôts sauvages ont été éliminés.

En juillet 2007, un concours de propreté a été organisé dans les six arrondissements de la CUA. Dans les 1^{er} et IV^{ème} arrondissements, ce sont deux fokontany mettant en œuvre le projet ADQua (Faravohitra-Mandrosoa-Ambatonakanga et Madera Namontana) qui ont remporté le premier prix !



Dans le Fokontany d'Amboniloha : redémarrage de la pré-collecte et de la valorisation... ?

Dans le Fokontany d'Amboniloha, suite aux vols des sacs et à des conflits avec le bureau du Fokontany, les activités mises en place dans le cadre du lancement du système du pré-collecte en mai 2006 ont pris fin rapidement. Cependant, en 2007, l'association Water Lily trouve un terrain pour valoriser les déchets ménagers et sollicite à nouveau enda oi pour relancer la pré-collecte dans le Fokontany d'Amboniloha.

3.7. Fin de l'accompagnement par enda oi

En octobre 2007, le comité de gestion mettant en œuvre le système de pré-collecte à Madera Namontana devrait devenir autonome. L'accompagnement d'enda oi prend fin si tous les indicateurs sont positifs, ce qui devrait être le cas en ce qui concerne ce Fokontany. En effet, le comité est parvenu à mettre un montant conséquent d'épargne de côté, le taux de collecte de la redevance est très élevé, les bacs sont bien ramassés par les collecteurs 6 jours sur 7 et le comité a acquis une bonne maîtrise des outils financiers. Le comité est aujourd'hui tout à fait apte à prendre des décisions de façon autonome et à résoudre ses problèmes par lui-même.

La fin de l'accompagnement par enda oi sera décidée en collaboration avec le comité de gestion et le Fokontany.

Enda oi fait alors parvenir au comité de gestion, au Fokontany et à la CUA une lettre annonçant la fin de son accompagnement et répertoriant l'ensemble du matériel donné par enda oi (avec une échéance de deux mois). C'est seulement à ce moment là qu'enda oi donne le matériel de collecte au comité de façon officielle (auparavant enda oi se réserve le droit de récupérer le matériel en cas de mauvaise gestion du système de pré-collecte par le comité).

La responsabilité du contrôle du comité et du système de pré-collecte est alors transférée au Fokontany. Le comité informe régulièrement le Fokontany de ses activités et lui donne un rapport financier tous les mois. Le Fokontany contrôle les comptes du comité et s'assure du bon fonctionnement du système de pré-collecte.



3.8. Améliorations à apporter et perspectives pour la suite...

Que manque-t-il encore au projet ADQua pour en garantir la durabilité ?

- ➔ Une **implication** concrète de la CUA en tant que structure d'appui aux comités après la fin de l'accompagnement par enda oi. On pourrait par exemple imaginer une cellule au sein de la Commune qui apporterait un appui technique aux comités de gestion et s'assureraient du bon fonctionnement des systèmes de pré-collecte.
- ➔ Des **audits financiers réguliers** et des mesures de répression en cas de malhonnêteté avérée pour maintenir la confiance de la population et décourager les personnes mal intentionnées.
- ➔ Un **décret municipal** reconnaissant la pré-collecte des déchets ménagers comme un service public et, à ce titre **rendre obligatoire** le paiement de la redevance mensuelle.

En outre, le projet ADQua apporte une solution au problème de la gestion des déchets ménagers mais il reste encore des obstacles à un véritable assainissement des quartiers :

- ➔ Le manque de latrines.

Mme Georgette, présidente du Fokontany d'Angarangarana :

« Maintenant, les ruelles sont propres. Il y a un nettoyage collectif une fois par mois. Ce qui pose problème, ce sont les canaux qui sont très sales. En fait, le problème c'est qu'il n'y a pas assez de WC, les ménages mettent leurs excréments dans des sacs plastiques et les jettent dans les canaux. »

Nirina, habitante du quartier Manarintsoa Atsinanana :

« Nous habitons dans le quartier depuis 5 ans. C'est vraiment bien qu'il y ait des petits bacs. Les collecteurs travaillent bien. Maintenant le quartier est **beaucoup plus propre**, les gens ont vraiment pris l'habitude de jeter leurs déchets dans les bacs. Maintenant **pour améliorer la propreté il faudrait construire des petits canaux pour régler le problème d'évacuation des eaux** et puis il faudrait réhabiliter les ruelles. »



Les insuffisances du système d'évacuations des eaux usées

D'ici la fin de l'année 2007, enda oi devrait accueillir 4 nouveaux Fokontany au sein du projet. La Commune incite de plus en plus les Fokontany à mettre en place des systèmes de pré-collecte des déchets ménagers. Tout en consolidant les systèmes de pré-collecte existant, enda oi continue donc à étendre le projet ADQua aux autres fokontany de la CUA.

Perspectives

D'ici la fin de l'année 2007, Enda océan indien devrait accueillir de nouveaux Fokontany au sein du projet ADQua. La Commune incite de plus en plus les Fokontany à mettre en place des systèmes de pré-collecte des déchets ménagers. Enda océan indien est donc aujourd'hui sollicitée par de nombreux Fokontany.

Enda océan indien envisage également de mettre en place un projet de pré-collecte des déchets ménagers au sein de la Commune Urbaine de Mahajanga en partenariat avec l'association Tananamadio qui produit du compost sur la décharge municipale de la ville.

Le mot de Benoît Girardin, Chargé d'affaires de l'Ambassade de Suisse à Madagascar



« Un responsable politique m'a récemment demandé qu'est-ce qui avait incité l'ambassade de Suisse à Antananarivo à cofinancer le projet de collecte des déchets dans une douzaine de quartiers populaires de la capitale.

Ma réponse a été toute simple: la démarche de *enda oi* ambitionnait de contribuer à l'assainissement, de créer des emplois modestes certes mais stables, et de susciter la prise de responsabilité des habitants envers leur environnement direct. Ce tryptique s'est vérifié et il convenait à deux des priorités de notre fonds de petits projets: environnement, gouvernance, culture.

La première leçon tirée est que la collecte a généré une dynamique citoyenne car les acteurs ont accepté de rendre des comptes, une dynamique économique et une amélioration de la santé.

La seconde leçon est que aucune démarche technique ne réussit sans un travail d'écoute, de motivation et de suivi.

Je ne serais pas surpris d'apprendre que cette approche est tout à fait compétitive en termes de coûts et de résultats.

Je suis finalement impressionné de constater que *enda oi* porte à Tana, fidèlement, l'héritage de *enda dakar* dont j'avais appris à apprécier la démarche au Cameroun, à Douala il y a vingt-cinq ans ! Figurez-vous que le quartier, entouré d'eau en saison des pluies, y avait été nommé: «Madagascar» !!

Bon succès ! »

Annexes

ANNEXE 1	Une convention de partenariat entre enda oi et un fokontany
ANNEXE 2	Liste des matériels donnés au comité
ANNEXE 3	Les outils des régisseurs
ANNEXE 4	Un rapport financier mensuel
ANNEXE 5	Carte des quartiers mettant en œuvre le projet ADQua
ANNEXE 6	Le règlement intérieur du comité d'Andohanimandroseza
ANNEXE 7	Compte rendu de visite terrain
ANNEXE 8	Evaluation du comité de Madera Namontana
ANNEXE 9	Manuel de procédures du projet ADQUA
ANNEXE 10	Lettre de remerciement du président du Fokontany de Manarintsoa Atsinanana

ANNEXE 1 : Une convention de partenariat entre enda oi et un fokontany

**FIFANARAHAM-PIARAHA-MIASA
CONVENTION DE PARTENARIAT**

Eo amin'ny
Entre :

Ny ENDA OCEAN INDIEN izay misy ny tetikasa ADQua (Assainissement Durable des Quartiers), foiben-toerana, lot III k 46 H Antetazanavoany ANTANANARIVO 101, izay andraiketan'ny Déléguee Régionale, Madame Véronique JENN TREYER.

ENDA OCEAN INDIEN pour le projet ADQua (Assainissement Durable des Quartiers) sise au lot III K 46 H Antetazanavoany ANTANANARIVO 101, représentée par sa déléguée régionale Madame Véronique JENN TREYER.

Sy
Et

Ny Fokontany 5A AMBOLOKANDRINA soloin'Atoa RAKOTOARISON Nestor Clovis tena sy ny tetikasa MADIO ka Atoa RANDRIANIRINASON André no misolo tena azy ireo.

Le Fokontany 5A AMBOLOKANDRINA représenté par Mr RAKOTOARISON Nestor Clovis et le Projet MADIO représenté par Mr RANDRIANIRINASON André.

Ny fokontany 5A AMBOLOKANDRINA rehefa nahafantatra ny tetikasa ADQua sy ny ENDA OI ary nahita ny asa natao teo amin'ny Fokontany hafa dia tapa-kevitra ny hanangana tetikasa fitantanana ny fako ka nangataka fiaraha-miasa tamin'ny ENDA OI amin'ny alalan'ny tetikasa ADQua. Rehefa natao ny fifanatonana teo amin'ny roa tonta dia izao no tapaka:

Après avoir connu le projet ADQua et ENDA O.I, et après avoir observé les projets d'autres quartiers, le fokontany a manifesté son intérêt pour le projet. Le Fokontany a demandé une collaboration pour la mise en place d'un système local de gestion des déchets solides ménagers. Ainsi, il est conclu :

Article 1 :

Asa hotanterahina : Fanadiovana ny tanàna amin'ny alalan'ny fametrahana rafitra hahafahana manangona ny fako avy ao an-tokantrano ary fanentanana mikasika ny fahadiovana.

Activités à réaliser : *Assainissement du quartier par la gestion des déchets ménagers solides par un système de pré collecte et de sensibilisation sur la propreté.*

Fomba fiasa : Fametrahana komity maharitra sy mahaleotena, fanohanana ara-pahaiza-manao ny komity ary fanohanana ara-pitaovana eo am-piangana.

Stratégie : *Mise en place d'un comité local de gestion autonome, accompagnement, formations et appui matériel.*

Article 2 :

Ny andraikitra ny ENDA OI : — ENDA OI s'engage à :

Ny ENDA dia

ENDAs'engage à :

1. Manohana ny fokontany sy ny komity amin'ny fanatanterahana ny tetikasa.
Accompagner le Fokontany et les acteurs locaux pendant la réalisation du Projet.
2. Manome ny fitaovana rehetra ety am-piandohana. Lisitry ny fitaovana hita ao amin'ny tovana.
Fournir les outils et matériels nécessaires pour le démarrage du Projet. Voir la liste en annexe.
3. Mamatsy ara-bola ny komity mandritra ny 6 volana ka 20 Ariary isaky ny karatry ny latsakemboka voazara no omena.
Verser une subvention proportionnelle au nombre de cartes distribuées pendant 6 (six) mois, cette subvention est fixée à 20 Ariary par carte distribuée.
4. Manome fiofanana mikasika ny tetikasa raha toa ka ilaina.
Donner les formations spécifiques en relation avec le projet.
5. Mandray anjara amin'ny fanaraha-maso sy fanombanana ny tetikasa (arakasa sy ny ara-bola manontolo).
Participer au contrôle de la gestion et contrôle financier, assurer le suivi et l'évaluation du projet.

Article 3 :

Ny andraikitra ny fokontany — *le fokontany s'engage à*

Ny fokontany 5A AMBOLOKANDRINA sy ny tetikasa MADIO dia :

Le Fokontany 5A AMBOLOKANDRINA et le projet MADIO s'engagent à :

1. Manolotra ny olona mahavita araka ny tokony ho izy ny fitantanana ny tetikasa.
Engager les personnes capables et disponibles dans la gestion du projet.
2. Manolotra ny olona mahavita araka ny tokony ho izy ny fananterahana ny asa.
Engager les personnes capables et disponibles dans la réalisation des activités en matière d'assainissement.

Article 4 :

Ny andraikitra ny Fokontany sy ny tetikasa MADIO :

Le Fokontany et le projet Raitra s'engagent à :

1. Miantoka ny fahalavorarian'ny fanangonana ny latsakemboka isan-tokantrano isam-bolana :
(mifanaraka amin'ny isan'ny tokantrano voaisa eo ampiandohan'ny tetikasa)
Etre responsable de la collecte des redevances par ménage et par mois.
2. Miandraikitra ny fitandremana, ny fikojakojana, ny fanamboarana ny simba ary ny fanavaozana ny fitaovana ampiasain'ny tetikasa ary mandray antanàna ny fandaniana rehetra ilaina amin'izany.
Etre responsable de la sécurité, de l'entretien, de la réparation, du renouvellement des matériels et en assurer les dépenses y afférents.
3. Manao tatitra isam-bolana amin'ny ENDA OI ny fizotran'ny asa.
Donner un rapport d'activités mensuel auprès de l'ENDA OI
4. Manome ny ENDA ny antonta-taratasy rehetra ilaina mikasika ny tetikasa.
Transmettre à ENDA OI tous les documents qui leur seront demandés concernant le projet.
5. Manao tatitra isam-bolana amin'ny ENDA OI ny fizotran'ny fitantanana ara-bola
Remettre un rapport financier mensuel auprès de l'ENDA OI.

6. Manentana ny mponina amin'ny fanadiovana sy ny fitandroana izany fahadiovana izany amin'ny alalan'ny :
- Fanentanana amin'ny fampiasana ny dabam-pako sy ny karazam-pako hariana ao.
 - Fanentanana amin'ny fanadiovana faobe.
 - Fandraisana fepetra amin'ireo minia tsy mitandro ny fahadiovana na tsy miara-mientana amin'ny fahadiovan'ny tanàna.
- Assurer la sensibilisation des ménages sur la propreté par :*
- *La sensibilisation sur l'utilisation des bacs.*
 - *La sensibilisation sur le nettoyage collectif.*
 - *La prise de mesure accompagnatrice pour la propreté.*
7. Manentana ny mponina amin'ny fandoavana latsakemboka
- Assurer la sensibilisation des ménages au paiement des redevances*

Article 5 :

Ny fomba fiasan'ny tetikasa — *Mécanisme du projet*

1. Mandritry ny enim-bolana voalohany dia mivory isan-kerinandro ny komity rehetra ka isaky ny Alakamisy amin'ny telo (3) ora tsy diso ao amin'ny biraon'ny Komity. Vita izany, dia ny fivorian'ny komity no mamaritra ny fotoam-pivoriana ara-potoanan'ny tetikasa.
Pendant les six (6) premiers mois, les membres du comité se réunissent chaque jeudi à 15 h au bureau du comité. Par la suite, l'assemblée générale du comité déterminera les réunions ordinaires et extraordinaires.
2. Ny fokontany dia manatrika ny fivorian'ny komity indray mandeha isambolana. Amin'izany no anaovan'ny komitin'ny tetik'asa ny tatitra arak'asa sy ara-bola.
Le fokontany doit assister à une réunion du comité par mois. L'ordre du jour de cette réunion sera le rapport d'activité et financier du projet.
3. Ny fivoriam-be ihany no afaka manafaoana na manova ny fotoam-pivoriana.
Seule la décision d'une AG pourra annuler ou modifier les réunions ordinaires.
4. Mifarana ny faha-20n'ny volana ny fitakiana ny latsakemboky ny volana hitsahina. Ary ny faran'ny volana no fandoavana ny karaman'ny mpitaona fako sy ny tambikaraman'ny Komity.
Le compte du projet est fermé le 20 du mois. Quant au paiement des salaires des collecteurs et des indemnités de comité, ils seront à la fin du mois.

5. Apetraka ao amin'ny OTIV ny volan'ny tetikasa.
La somme encaissée du projet doit être déposée à l'OTIV.
6. Mametraka tanjona fohy ezaka sy lavitr'ezaka amin'ny fanatsarana ny fahadiovan'ny tanàna ary miantoka ny fahatratrarana izany tanjona izany.
Définir les objectifs à court et à moyen terme et assurer l'atteinte de ces objectifs
7. Manao izay hahalavorary ny asa fitantanana ny fako.
Contribuer au bon fonctionnement du système de pré collecte.
8. Manao izay hanarahana an-tsakany sy an-davany ny fitsipika anatin'ny mifehy ny tetikasa
Suivre à la lettre le règlement intérieur qui régit le projet.

Article 6 :

Andraikitra iaraha-manatanteraka — *Engagements communs*

1. Miara-mikaroka sy mameno ny taratasy fitantanam-bola sy ny kaonty rehetra.
Conception et remplissage des outils de gestion financière.
2. Miara-manao sonia ny kaonty any amin'ny OTIV.
Etre signataires des comptes à l'OTIV.

Article 7 :

Ny fitaovana — *Les matériels*

1. Mandritra ny roa taona manomboka ny daty anaovana sonia ity fifanarahana ity dia mbola misoratra ho fananan'ny ENDA ny fitaovana rehetra.
Pendant les 2 ans prévus d'accompagnement sur ce projet, ENDA reste le propriétaire de tout le matériel de collecte.
2. Aorian'izay raha hita fa mahomby ny tetikasa, izany hoe mihoatra ny 65% ny salan'isan'ny fanangonana latsakemboka tao anatin'ny 6 volana, vita ary marina ny tatitra ara-bola ary madio ny tanàna, dia izay vao atolotra ho fananan'ny tetikasa MADIO manontolo ny fitaovana. Raha misy tsy tontosa ny iray amin'ireo fepetra ireo dia azon'ny ENDA atao ny maka ny ampahany na manontolo ny fitaovana.

Passé les deux ans, si le Projet fonctionne de manière satisfaisante avec un taux de collecte moyen supérieur à 65%, des rapports financiers clairs et à jour, une évolution effective de la propreté du quartier, alors il devient propriétaire exclusif de tout les matériel. Si une des conditions ci-dessus n'est pas réalisée, ENDA pourra retirer en partie ou en totalité les matériels.

Article 8 :

Antoky ny fitaovana — *Garantie des matériels*

Fitaovana very : — *Le vol :*

1. Raha very ny fitaovana dia ny Tetikasa no tompon'andraikitra ka izy no manolo ao anatin'ny fotoana fohy izay fitaovana very.
Le Projet est responsable : il est tenu de remplacer immédiatement les matériels volés.

Fitaovana simba : — *Matériels abimés :*

2. Ny bakan-jaoridira sy ny borety kosa dia iantohan'ny mpanamboatra azy mandritra ny valo volana. Ny antoka dia manankery amin'ireto fahasimbana ireto : ny fahasimbana ara-tekinika tsy miankina amin'ny mpampiasa ny fitaovana. Ny fahasimbana vokatry ny tsy fitandremana, ny fampiasana tsy mifanaraka amin'ny fiofanana nomena ny collecteur, ny fahaverezan'ny baka dia tsy ao anatin'ny garantie.
Les bacs à ordures et les brouettes sont garantis par le confectionneur sur un délai de huit mois de pour tout défaut technique. Sont exclus de la garantie la défection causée par la maladresse, par le non respect du mode d'utilisation et le vol
3. Ny fitaovana raha misy ny fahasimbana dia ny tetikasa no miantoka avy hatrany ny fanamboarana.
La réparation de tout le matériel est à la charge du projet

Article 9 :

Faharetan'ny fiaraha-miasa — *Durée du partenariat*

1. Ity fifanarahana ity dia manan-kery manomboka amin'ny andro hanaovana sonia ary mifarana ny 28 jolay 2009. Azo atao anefa ny manalava io fotoana io araka ny tanjon'ny tetikasa.
Cette convention entre en vigueur à partir de la date de sa signature jusqu'au 28 juillet 2009. Elle pourra être renouvelée en fonction des objectifs atteints par le projet.

Article 10 :

Fampiatoana ny fiaraha-miasa — *Clause de rupture*

1. Ny tsirairay dia malalaka amin'ny fampiatoana alohan'ny fotoana ity fifanarahana ity kanefa mila mampilaza mialoha an-taratasy ny tompon'andraikitra sahaza izany. Tsy maintsy hajaina anefa ny fe-potoana telo volana hiomanana amin'izany.

Les deux parties sont libres de mettre fin à cette convention avant son échéance en informant l'autre partie par lettre remise au responsable. Il sera alors exigé un préavis de trois (3) mois.

2. Voatery ny ENDA hanapaka ny fifanarahana hanala ireo fitaovana rehetra izay natolotra tamin'ny voalohany raha toa ka :
 - latsaky ny 40 % ny taham-panangonana latsakemboka mandritry ny telo volana mifanesy.
 - halatra fitaovana na fanodikodinam-bola ka nafenina ny tompon'andraikitrin'ny tetikasa ADQua.
 - fitantanana tsy mangarahara.

L'Enda se réserve le droit de mettre fin au contrat et à son accompagnement, et de récupérer le matériel du projet au cas où :

- *taux de collecte inférieur à 40% pendant 3 mois consécutifs*
- *vol de matériel et détournement de fonds non signalés ou cachés à l'animateur ADQUA.*
- *non transparence dans la gestion du projet.*

Natao teto Antananarivo, anio 28 Jolay 2007.

Fait à Antananarivo, ce 28 Juillet 2007

ENDA OI
Véronique JENN TREYER

Projet RAITRA
RAFITOSON Robert

Fokontany Andavamamba
Anatihazo I
RATSIMBAZAFY Augustin Francis

ANNEXE 2 : liste du matériel donné au comité

DESIGNATION	NOMBRE
Bacs à ordures	
Demi fût	
Trépieds	
Brouettes	
Outils de travail des collecteurs	
Combinaisons	
Bottes	
Gants	
Uniforme pour les membres du comité	
T-shirt	
Casquettes	
Cartes de redevances	
Verte	
Bleue	
Fournitures de bureaux	
Cachet rond	
Cachet en tête	
Encre Bleu	
Encreur	
Cachet payé	
Règle 30 cm	
Reçu	
Colle	

DESIGNATION	NOMBRE
Agrafe	
Agrafeuse	
Cahier grand format	
Cahier PF 100p	
Cahier PF 50p	
Blanco	
Stylo	
Pochette	
Protège GF	
Protège PF	
Porte Badge	
Machine à calculer	
Classeur	
Badges	

Un cahier de régisseur

N° t. carte	Nom et Prénom	Adresse	Jan	Feb	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
35	Rajy Jindha Kato Bora moharama	III 746			23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07
34	Rajy Jindha Kato Pascal	III 746			23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07
28	Rajy Jindha Kato Rene	III 746			23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07
	Rajy Jindha Kato Villamine	III 746			23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07	23/11/07
30	Rajy Jindha Kato Patrick	III 746	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07
	Rajy Jindha Kato	III 746			29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07	29/07/07
	Ra Kato muna Billa	III 746	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07
	Ra Kato muna Billa Rene	III 746	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07
26	Rajy Jindha Kato Rene	III 746			01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07
25	Rajy Jindha Kato Rene	III 746			01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07
	Rajy Jindha Kato Rene	III 746			01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07	01/06/07

Chaque mois, les régisseurs utilisent une couleur différente pour inscrire l'argent collecté.

Un tableau récapitulatif des redevances

SECTEUR FCT MADERANANTANA (CAPITULATION DES 5 FOURS (PROJET KANTO))

COLLECTE DU MOIS DE JANVIER		isan'ny tokantirano voasoratra 1750											
nombre de redevances payées	1750	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
1750	1750	1750	1750	1750	1750	1750	1750	1750	1750	1750	1750	1750	1750
isan'ny tokantirano nandoa voa volana janvary 1750													
taux de collecte volana janvary 100%													
COLLECTE DU MOIS DE FEVRIER		isan'ny tokantirano voasoratra 2077											
nombre de redevances payées	2077	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077
isan'ny tokantirano nandoa voa volana febroary 1582													
taux de collecte volana febroary 76,16%													
COLLECTE DU MOIS DE MARS		isan'ny tokantirano voasoratra 2915											
nombre de redevances payées	2915	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
2915	2915	2915	2915	2915	2915	2915	2915	2915	2915	2915	2915	2915	2915
isan'ny tokantirano nandoa voa volana martsa 1842													
taux de collecte volana martsa 79,56%													
COLLECTE DU MOIS D'AVRIL		isan'ny tokantirano voasoratra 2458											
nombre de redevances payées	2458	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
2458	2458	2458	2458	2458	2458	2458	2458	2458	2458	2458	2458	2458	2458
isan'ny tokantirano nandoa voa volana aprily 1736													
taux de collecte volana aprily 70,62%													
COLLECTE DU MOIS DE MAI		isan'ny tokantirano voasoratra 2557											
nombre de redevances payées	2557	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
2557	2557	2557	2557	2557	2557	2557	2557	2557	2557	2557	2557	2557	2557
isan'ny tokantirano nandoa voa volana may 1812													
taux de collecte volana may 70,86%													

ANNEXE 4 : Un rapport financier mensuel

COMITE

RAPPORT FINANCIER MENSUEL DU TRESORIER, QUARTIER: ANBOHAKADANS

Mois de: SEPT 2008

RECETTES		TOTAL MGA	secteur I	secteur II	secteur III	secteur IV
Redevances						
Mois en cours		284 800	190200	97000		
redevances payées les mois précédents pour ce mois (1)		-				
Dons						
Subvention collecteurs (ENDA)		144 850				
Autres :		6200				
Arriérés (2)		377 650				
TOTAL RECETTES DU MOIS (A)		726 900				
DEPENSES						
Indemnités		30750				
Autres :		50750				
TOTAL DEPENSES DU MOIS (B)		815250				
SOLDE DU MOIS (A) - (B)		-88350				
report du solde précédent (voir 5 mois précédent)		50750				
SOLDE CUMULE depuis le début du projet (S)		30750				

(1) redevances qui concernent le mois en cours mais qui ont été payées lors des collectes des mois précédents (cumul)

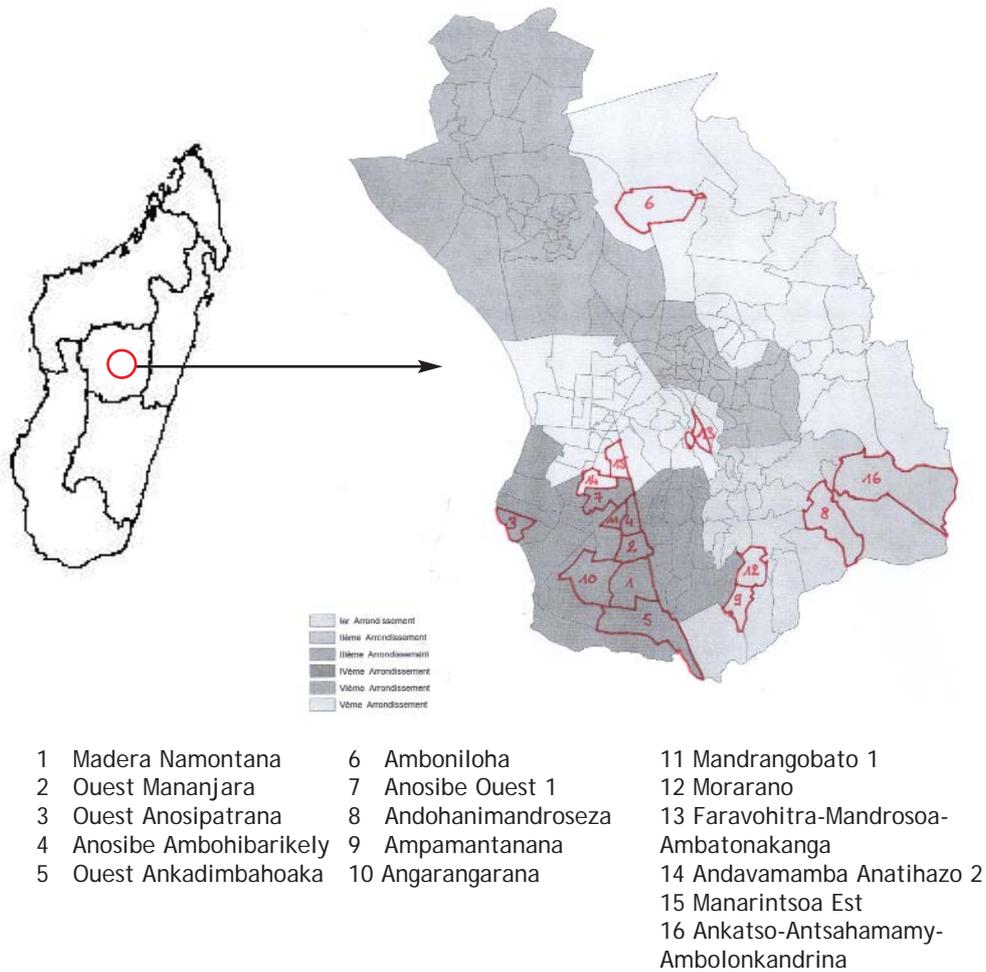
(2) redevances collectées par les régisseurs ce mois-ci mais qui concernent les mois précédents

COLLECTE CE MOIS DES PREPAYES		TOTAL MGA	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
PREPAYES collectés ce mois (3)		137 900			90000	117 800								
+ report cumul prépayés collectés les mois précédents (4)		+												
- redevances payées les mois précédents pour ce mois (1)		-												
solde cumulé des prépayés qui concernent les mois à venir (P)(5)		137 900												
RECAPITULATION SOLDE THEORIQUE (R1)														
solde cumulé (S) + prépayés (P)		138 050												
RECAPITULATION SOLDE PHYSIQUE (R2) (6)														
OTIV 1														
OTIV 2														
CAISSE		138 050												
TOTAL		138 050												

différence: _____
explication: _____

Fait le : _____
signature du trésorier: _____

ANNEXE 5: Carte des fokontany mettant en œuvre le projet ADQua au 31 août 2007



ANNEXE 6: Le règlement intérieur du comité d'Andohanimandroseza

Tous les membres du comité doivent s'engager à respecter les conditions suivantes :

Art. 1

- ils doivent travailler pleinement pour le projet
- ils doivent habiter dans le fokontany
- ils doivent être honnêtes
- ils doivent avoir une bonne condition physique et morale

Art. 2

- ils doivent signer leurs contrats de travail

Art. 3

- ils doivent exécuter les ordres émanant de leurs supérieurs

Art. 4

- ils ne doivent pas évoquer de questions politiques ou religieuses au sein du comité

Art. 5

- ils doivent collaborer avec les autres membres du comité

Art. 6

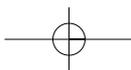
- ils doivent être propres pendant les heures de travail et sensibiliser les ménages au respect de la propreté.

Art. 7

- ils doivent respecter les horaires de travail
- pendant les heures de travail, ils ne doivent pas être ivres
- en cas de retard ou d'absence, ils doivent prévenir à l'avance ; les retards ou absence sans motifs ne seront pas tolérés.

Art. 8

- les absences répétées et sans motif entraîneront la suspension des indemnités.



Art. 9

- tout membre du comité qui veut démissionner doit donner un préavis de 1 mois. Le non respect de cet article entraînera le non paiement de l'indemnité.

Art. 10

Le non respect d'une des dispositions ci-dessus entraînera :
un avertissement verbal
puis un avertissement écrit
puis un blâme
puis le renvoie du comité

Remarque : si l'un des deux parties ne respecte pas les engagements, ce contrat s'annule.

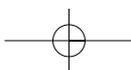
En cas de renvoie, le comité fait circuler l'information parmi les membres du comité.

Art. 11

Le comité ainsi que les membres sont responsables des biens du projet. En cas de perte, de vol ou de destruction d'un matériel appartenant au projet, le responsable doit rembourser. C'est le comité qui détermine le montant à payer ainsi que l'échéance du paiement.

Art. 12

Les membres du comité doivent être soudés et doivent soutenir le projet.



ANNEXE 7 : Compte rendu de visite terrain

<u>RAPPORT DES VISITES</u>	
MOIS DE.....	OCTOBRE
FOKONTANY D'.....	Jissavonitia - Candrossa
ANIMATEUR TITULAIRE.....	Shirwa
Date	08/10/07 à 14h30
Horaire	
Type de la visite	Réunion classique/Réunion extra ordinaire/rendez-vous/sensibilisation/descente terrain
Objectif	- Mettre le président de fokontany au courant des fonctionnements du comité
Nombre de membres présents	- 06/06
Présents/nombre total	
- Comité	
- Collecteurs	
- Fokontany	
- Autres	
Ordre du jour	- Présental : contrôle mois d'août devant tous les membres EDDA + fok + comité - Trésor de compte.
Qui a déterminé l'O.J	pat fok + responsable EDDA (d'Eme Noto/Eme fo)
Fkt / prés comité / mb comité / enda	
Qui anime	
Fkt / prés comité / mb comité / enda	
Problèmes du jour ou les points essentiels qui marquent la visite	- En général, rien de spécial sauf le mode de collecte d'information auprès du fokontany
Solutions envisagées ou travail envisagé	- Mettre un nouveau cahier pour enregistrer les rédevances collectés au bureau du fokontany
Décisions prises du jour ou les programmes suivants	/
Qui prennent les décisions	Fkt / comité / enda
Comment prend-on la décision	Démocratie/imposé/autres
Remarque	/

ANNEXE 8 : Evaluation du comité de Madera Namontana

Projet : KANTO de Madera Namontana (projet démarré en octobre 2005)

Ménages : 2746; Redevance : 200Ar ; Bacs CUA : 01; Bacs ENDA : 80;
Collecteurs : 08 ; Membres du comité : 12

Champ d'observation	Indicateurs	Résultat moyen 1 ^{er} semestre 2007	Résultats juillet	Résultats août
<i>Le projet</i> PERENNISATION FINANCIERE DU PROJET	<p><u>- Outils financiers (médiocre, moyen, assez bien, bien, très bien)</u></p> <p>Cahier de collecte clair et précis Cahier de caisse clair et à jour Rapport financier clair et à jour</p> <p><u>-Capacité à recouvrir les dépenses</u></p> <p>Salaires des collecteurs Indemnité des membres du comité Entretien des matériels</p> <p><u>-Capacité à dégager une épargne</u></p> <p>Montant épargné ce mois-ci Montant cumulé depuis le lancement du projet</p>	<p>Bien Bien Bien</p> <p>100% 100% A jour</p> <p>0 511 000 Ar</p>	<p>Bien Bien Bien</p> <p>100% (280 000 Ar) 100% (14 800 Ar) A jour</p> <p>0 498 440 Ar</p>	<p>Bien Bien Bien</p> <p>100% 100% (240 630 Ar) A jour</p> <p>110 110 Ar 608 550 Ar</p>
AUTONOMIE DU COMITE	<p><u>-Assiduité des membres du comité aux réunions :</u></p> <p>Nombre de réunions dans le mois Taux de participation du comité</p> <p><u>-Niveau d'autonomie</u></p> <p>Niveau 1 : comité autonome Niveau 2 : comité en phase avancée d'autonomisation</p>	<p>3 100%</p> <p>Niveau 1</p>	<p>1 100%</p> <p>Niveau 1</p>	<p>1 100%</p> <p>Niveau 1</p>

Champ d'observation	Indicateurs	Résultat moyen 1 ^{er} semestre 2007	Résultats juillet	Résultats août
	Niveau 3 : comité au début de phase d'autonomisation Niveau 4 : comité en cours de formation par enda			
<i>Impacts</i> IMPACT SUR LA POPULATION	-Taux de participation de la population au projet : taux de collecte du mois -Nombre de personnes indemnisées par le comité	71% 20	66% 20	64,5% 20
IMPACT SUR LA PROPRETE DU QUARTIER	-Utilisation de bacs -Fréquence du ramassage des bacs -Etat de propreté des ruelles -Nombre de décharges sauvages au sein du quartier	100% 6j/7 Propre	100% 6j/7 Propre	100% 6j/7 Propre
			1	1

ANNEXE 9 : Manuel de procédures du projet ADQUA

MANUEL DE PROCEDURE POUR LA MISE EN PLACE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE SYSTEMES DE PRE-COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Phase de lancement du système de pré-collecte dans un quartier

ETAPES	RESPON- SABLE	ACTIVITES	REMARQUES
ETUDE PREALABLE Durée : 15 jours	Le Chef fokontany	<ul style="list-style-type: none"> - Le chef du fokontany consulte ENDA - Le responsable de l'ADQua explique au chef du fokontany les principes d'ADQua, les conditions d'admission, les engagements des deux parties, le mécanisme du projet - Petite étude financière pour estimer le montant de redevance et le nombre de membres du comité - Présentation du PROJET ADQUA à la population du Fokontany - Les responsables du Fokontany soumettent le projet à la population au cours d'une assemblée générale ou assemblée par secteur. Si la majorité des personnes présentes à l'AG accepte le projet (accepte de payer une redevance en contrepartie de la mise en place d'un système de 	1 bac pour 15 ménages. Pour 1 000 ménages, le comité doit être constitué de : 1 président, 1 trésorier, 3 régisseurs, 4 collecteurs. Minimum de 300 Ar pour la redevance mensuelle Validation du projet par la population

ETAPES	RESPON-SABLE	ACTIVITES	REMARQUES
		<p>pré-collecte des déchets), on peut passer à l'étape suivante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au cours de l'AG, le chef du fokontany lance un appel d'offre pour les postes nécessaires à la constitution du comité - Le chef du fokontany apporte à Enda le procès verbal de l'AG ainsi qu'une lettre d'engagement montrant la volonté du fokontany de collaborer avec Enda - Le chef du fokontany apporte à Enda une monographie du fokontany : caractéristique sociale, économique, démographique et organisationnelle du fokontany 	
<p>CONSTITUTION DU COMITE DE GESTION</p> <p>Durée : 7 jours</p>	Fokontany et Enda	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage au bureau du fokontany et dans le quartier des profils des postes recherchés pour la constitution du comité - présentation des candidats intéressés aux postes au bureau du fokontany - Sélection des membres du comité et des collecteurs par entretien d'embauche 	<p>Les membres du comité doivent être des habitants du fokontany</p> <p>Privilégier les habitants du fokontany pour le poste de collecteurs</p>
FORMATION 1	Enda	Formation première partie pour les membres du comité de gestion :	

ETAPES	RESPON-SABLE	ACTIVITES	REMARQUES
Durée : deux demi-journées		<ul style="list-style-type: none"> formation au fonctionnement du projet et au rôle de chacun formation aux méthodes de recensement, de sensibilisation et à la manière de définir l'emplacement des bacs 	La formation est destinée à tous les membres du comité + un représentant du fokontany
ETUDE DU MILIEU	Fokontany et comité	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des ménages au porte à porte (et information / sensibilisation de la population) - Collecte d'informations : nombre de ménages, emplacement des bacs, les groupes de ménages qui vont se partager le même bac, les ménages responsables des bacs 	<p>Enda indemnise le comité à hauteur de 50 000 Ar pour 1000 ménages recensés</p> <p>1 bac pour 15 ménages Les bacs doivent être placés dans un endroit à la fois sûr et accessible aux passants et aux ménages</p> <p>Les ménages responsables des bacs surveillent les bacs le jour, font entrer les bacs chez eux le soir et sortent les bacs le matin</p>
ÉTUDE FINANCIÈRE	Fokontany comité Enda (animateur, coordinateur, déléguée régionale)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan de financement : On se base sur des recettes prévisionnelles correspondant à 65% de redevances collectées. On détermine les charges fixes du projet : salaire des collecteurs(C), indemnités des membres du comité (I), frais de fonctionnement mensuel (FF) et épargne (E), assistance maladie 	<p>Le projet ne commence pas tant que le plan de financement n'est pas considéré comme viable</p> <p>(C) : 20 000 Ar minimum (I) Reg : 15 à 20% de sa propre collecte de redevances (+/- 10 000 Ar) (I)Pdt : +/- 10 000Ar (I) Très : +/- 10 000Ar (FF) et (E) : 15% des recettes</p>

ETAPES	RESPON-SABLE	ACTIVITES	REMARQUES
		pour les collecteurs (A) - Validation du plan de financement - On détermine la période de collecte de redevance, clôture de compte, date de paiement	prévisionnelles (entre 20 000 et 30 000 Ar) (A) : 1000 Ar par collecteur Arrêt compte : 20 du mois Paiement : fin du mois Une fois fixées, ces dates ne peuvent pas être changées, sauf pour raisons exceptionnelles.
ORG° DU LANCEMENT Durée : 15 jours	Fokontany comité Enda	- Achat des matériels de collecte : bacs et brouettes - Détermination du lieu où le lancement va se passer - Animation durant le lancement - Distribution des invitations	Achat en privilégiant des artisans locaux
SENSIBILISATION Durée : jusqu'au lancement	Fokontany comité Enda	- Information de la population sur le projet - Information de la population sur le lancement du projet - Information sur l'utilisation des bacs - Sensibilisation sur le paiement de redevance	Installation de banderoles sur les routes principales (Enda donne 2 banderoles) Descente terrain avec annonces par mégaphone Affichage (Enda fournit les affiches nécessaires)
FETE DE LANCEMENT Durée : demi-journée	Autorités partenaires Fokontany population comité Enda	- Animations diverses - Discours officiels - Sensibilisation - Signature de convention - Exposition des matériels de collectes, des effets vestimentaires et fournitures de bureau	Enda donne 200 000 Ar au comité pour organiser la fête de lancement.

ETAPES	RESPON-SABLE	ACTIVITES	REMARQUES
MISE EN PLACE DES BACS Durée : 15 jours	Fokontany comité Enda	Installer les bacs Continuer la sensibilisation Distribuer les cartes de redevance	.
FORMATION 2 Durée : 2 demi-journées (à faire avant la première collecte)	comité Enda Fokontany	Formation deuxième partie pour les membres du comité de gestion : • formation des régisseurs (FR) • formation du trésorier (FT)	Les régisseurs, le trésorier, le président du comité et un responsable du fokontany assistent à la FR. Le trésorier, le président du comité et un responsable du Fokontany assistent à la FT.
OUVERTURE D'UN COMPTE	comité	Le comité ouvre un ou deux comptes à l'OTIV (compte courant et compte spécialisé) Un règlement intérieur détermine le mécanisme de versement et de retrait.	Le trésorier ne peut garder qu'une petite somme à son domicile. L'argent du comité doit être déposé à l'OTIV.
LETTRES D'ENGAGEMENT ET REGLEMENT INTERIEUR	comité	Environ un mois après le lancement des activités, les membres du comité élaborent un règlement qui régit le fonctionnement du comité et signent des lettres d'engagement (ou contrat de travail envers le comité).	

Accompagnement du système de pré-collecte

APPUI FINANCIER	Enda	- Pendant les 6 premiers mois : versement d'une subvention de 20Ar par carte de redevance distribuée	.
FORMATION CONTINUE	Enda	Renforcement des compétences sur : - tenue des comptes et utilisation des divers outils financiers - collecte de redevance, tenue de cahier de redevance et remplissage du tableau récapitulatif de redevance - travail des collecteurs - conduite de réunion - coordination du projet - programmation des activités - relation entre comité et fokontany - résolution des problèmes et la prise d'initiatives - sensibilisation - mise en place de partenariat	
SENSIBILISATION	comité	- Affichage sur le système de pré-collecte - Affichage du rapport financier mensuel - Descentes terrain pour sensibiliser les ménages (soit porte à porte, soit annonces par mégaphone, soit animations diverses) - Fête pour célébrer l'anniversaire du projet	

AUDIT FINANCIER	Enda Fokontany	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle régulier des comptes du comité - Comparaison versement faits par les régisseurs et le tableau récapitulatif de collecte de redevance - Comparaison cahiers régisseurs et cartes de redevances des ménages 	<p>Systematique à chaque rapport financier</p> <p>Systematique à chaque clôture des comptes du mois</p> <p><i>Partiel</i> : à chaque descente sur terrain, <i>en totalité</i> : une fois par an</p>
PARTAGE D'EXPERIENCES ET ECHANGE AVEC LES DECIDEURS	Enda CUA	<p>Organisation d'ateliers d'échange avec les responsables des comités, des responsables des fokontany, de la CUA, et les partenaires d'ADQua (BDA, SAMVA, APIPA, ...)</p> <p>Généralisation de la méthode d'approche</p> <p>Résolution des problèmes communs</p> <p>Garantie de la pérennisation du système</p>	2 fois par an
FIN DE L'ACCOMPAGNEMENT	comité Fokontany Enda	<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement d'Enda prend fin si tous les indicateurs sont positifs - La fin de l'accompagnement est décidée en concertation avec le comité et le Fokontany - lettre au comité, au fokontany et à la CUA pour annoncer la fin de l'accompagnement (échéance de 2 mois) - Don officiel des matériels de collecte <p>Liste de matériel donné dans une lettre de passation au comité</p>	<p>D'après la convention de partenariat :</p> <p>l'accompagnement dure 2 ans. Il est renouvelable en cas de besoin et chaque partie peut aussi en demander la rupture avant son arrivée à échéance.</p>

FICHE DES POSTES :

POSTE	TACHE	PRINCIPES
<p>PRESIDENT DU COMITE</p> <p>Nombre si 1000 ménages : 01</p>	<p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dirige les réunions du projet - Organise les différentes rencontres - Assure la gestion et le bon fonctionnement du projet - Cherche des solutions aux problèmes rencontrés - Premier responsable de la paye - Faire des rapports écrits sur les problèmes, le déroulement et la situation du Projet - Responsable des ressources humaines - Reçoit les courriers - Classer les dossiers et les PV - Fait la synthèse après chaque réunion <p>Relation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant du projet aux relations externes (maître d'ouvrage, chef du quartier, projet ADQUA/ENDA OI, OTIV, partenaires,...) <p>Contrôle et surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les activités des agents du projet (secrétaire trésorier, régisseurs et collecteurs) - Contrôle régulier sur terrain - Etat du budget <p>Animation et sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les agents du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Le chef du projet doit avoir un niveau lycée - Le président du Fokontany ne peut pas être président du comité - Le chef du projet ne peut pas être trésorier mais il peut assurer l'intérim du trésorier pendant une période maximale de 60 jours (cette période pourra éventuellement varier en fonction des raisons expliquant l'absence du trésorier : maladie, vacances, démission...) - En cas d'absence du chef de projet, il choisit son remplaçant au sein du comité ou au sein du Fokontany). A défaut, le fokontany assure la recherche du remplaçant.

POSTE	TACHE	PRINCIPES
	bénéficiaires directes (ménages) et indirects du projet (partenaires, ...)	
TRÉSORIER Nombre si 1000 ménages : 01	<p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reçoit les sommes collectées par les régisseurs - Assure la garde des sommes versées chez lui - Fait mensuellement des rapports d'activités et financiers verbaux aux membres du comité et par écrit au Chef du projet, au Chef Fokontany et à l'ENDA - Garde les pièces de caisse ou les pièces justificatifs - Justifie toutes les recettes et dépenses - Garde le cahier de caisse <p>Relation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise des réunions régulières pour les régisseurs - Responsable pour toute représentation à l'OTIV <p>Contrôle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle les régisseurs <p>Animation et sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les agents du projet - Les bénéficiaires directes (ménages) et indirects du projet (partenaires, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le trésorier doit avoir un niveau lycée - Le trésorier est le supérieur hiérarchique des régisseurs, il ne peut pas être régisseur - Le travail du trésorier est régulièrement contrôlé par le président du comité - Comme le trésorier doit être sous le contrôle du président du comité, le trésorier ne peut pas assurer l'intérim de la présidence du comité - Pour montrer aux ménages que leur argent est utilisé à bon escient, il est envisageable que des représentants des ménages contrôlent les comptes du comité - Comme le projet est sous l'autorité du Fokontany, le Fokontany se doit également de contrôler les comptes du comité - Un représentant du Fokontany et deux représentants des ménages pourraient donc se charger de faire un audit des comptes du comité au moins deux fois par an. Ces personnes ne sont pas indemnisées par le comité.
REGISSEUR Nombre si 1000 ménages : 03	<p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte les redevances dans chaque ménage pendant les jours déterminés dans la lettre d'engagement du régisseur 	Un régisseur se charge de collecter les redevances de 300 à 350 ménages Pour 1000 ménages, il faut donc 3 régisseurs

POSTE	TACHE	PRINCIPES
	<ul style="list-style-type: none"> - Rapporte les sommes collectées au trésorier pendant les réunions hebdomadaires du comité - Rappelle les ménages n'ayant pas payé les redevances - Chef hiérarchique des collecteurs (s'il n'y a pas de magasinier) <p>Donc, Les régisseurs doivent veiller à ce que le les collecteurs respectent leur contrat de travail (heure de travail, mode de travail, utilisation de matériel de collecte)</p> <p>Contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle le travail des collecteurs <p>Animation et sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les agents du projet - Les bénéficiaires directs (ménages) et indirects du projet (partenaires, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - le fokontany peut aussi recruter un ou deux régisseur par secteur compte tenu de la circonstance - Les régisseurs doivent savoir lire, écrire et compter (niveau école primaire) - Le trésorier ne peut pas être régisseur
<p>COLLECTEUR Nombre si 1 000 ménages : 4</p>	<p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des rapports journaliers au responsable des matériaux des problèmes rencontrés et du déroulement de la journée <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installe tous les bacs dans les endroits déterminés - Entretien et respecte les matériels pendant leur utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Un collecteur est responsable de 15 à 25 trépieds (ou bien de 10 à 15 demi-fûts). Pour 1000 ménages, il faut donc 4 collecteurs - Le nombre de bacs confiés à un collecteur dépend également de l'éloignement de son secteur par rapport au bac SAMVA et de la difficulté du terrain (terrain accidenté, pente...). <p>De ce fait, le nombre de collecteurs peut être supérieur à 4.</p>

POSTE	TACHE	PRINCIPES
	<ul style="list-style-type: none"> - Est responsable et garantit les matériels utilisés - Fait rentrer les matériels et les ranger suivant les heures prévus dans la lettre d'engagement - S'il n'y a pas de magasinier, les collecteurs gardent le matériel de collecte (brouette, pelle, fourche, râteau, balai ...) à leur domicile <p style="text-align: center;">Déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ramasse les ordures de chaque bac ainsi que les alentours des bacs - Transporte les ordures de chaque bac vers le bac de la CUA <p style="text-align: center;">Animation et sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibilise la population à la propreté et à jeter leurs ordures dans les bacs 	<ul style="list-style-type: none"> - Le salaire des collecteurs doit être fixe et le salaire minimum est fixé à 20 000 Ar pour 4h de travail par jour (6 jours par semaine).
SECRETARE	Le poste de secrétaire administratif n'est pas indispensable. La rédaction des PV des réunions ou des activités du comité peut être assumée par un membre du comité (sans que cela entraîne obligatoirement une augmentation de son indemnité) ; et la garde des documents et des courriers est assurée par le chef du projet	

POSTE	TACHE	PRINCIPES
MAGASINIER	<p>Le poste de magasinier n'est pas indispensable. En effet, les bacs peuvent être gardés par les ménages. Cependant, si aucun ménage n'accepte d'assumer la responsabilité du gardiennage des bacs il faut intégrer, et donc indemniser, un ou plusieurs magasiniers au sein du comité.</p> <p>S'il n'y pas de magasinier au sein du comité, ce sont les régisseurs qui se chargent du contrôle du travail des collecteurs et du matériel de collecte.</p> <p>Les régisseurs doivent veiller à ce que ce matériel ne soit pas utilisé par les collecteurs en dehors de leurs heures de travail.</p>	
FOKONTANY	<p>Le président du Fokontany doit se charger du contrôle des activités du comité, il doit donc être extérieur au comité. Par contre, afin d'améliorer la communication entre le comité et le Fokontany, il est faut qu'il y ait au moins un membre du Fokontany au sein du comité.</p> <p>Cependant, le nombre de membres du Fokontany au sein du comité doit être limité à 2 maximum afin de garantir l'indépendance des activités du comité par rapport au Fokontany</p>	

ORGANISATION ADMINISTRATIVE :**1. REGLEMENT INTERIEUR :**

Un texte écrit contenant des prescriptions que doivent observer tous les membres du projet.

Il contient l'ensemble des règles qui régissent le fonctionnement du comité.

2. LETTRE D'ENGAGEMENT :

Les membres du comité s'engagent par écrit à accomplir leur tâche au sein du projet. Les lettres d'engagement contiennent les coordonnées des membres, leur poste de travail, le descriptif des tâches qui leur sont confiées et leur indemnité. Après avoir été lue et approuvée par l'intéressé, la lettre est signée par le chef du projet et le président du Fokontany.

3. RECAPITULATIF DES OUTILS DE SUIVI :

Outils financiers				
Outils	Contenu	Responsable de l'outil	Responsable du contrôle	Remarque
<i>Cahier de collecte de redevance</i>	Contient le nom et l'adresse exacte de tous les ménages auprès desquels ils collectent les redevances. Le régisseur y inscrit la date de paiement à chaque fois qu'un ménage paye la redevance.	régisseurs	Trésorier	Les bénéficiaires ainsi que les responsables du projet peuvent contrôler les noms et les redevances inscrites dans le cahier de collecte de redevance.
<i>Carte de redevance</i>	Carte sur laquelle est marquée la date de paiement de redevance de l'année, le montant de redevance payé et la signature du régisseur. La date écrite dans la carte doit être compatible avec celle dans le cahier	régisseurs	Personnel du fokontany, président du projet, auditeur	Les bénéficiaires ainsi que les responsables du projet peuvent contrôler la carte de redevance à tout moment.

Outils financiers (2)				
Outils	Contenu	Responsable de l'outil	Responsable du contrôle	Remarque
<i>Cahier de caisse</i>	Cahier dans lequel sont enregistrées les opérations journalières (entrées, sorties, solde) Ils doit être à jour.	trésorier	Chef du projet Président du fokontany	Les residents du fokontany intéressés peuvent regarder le cahier de caisse du projet
<i>Tableau récapitulatif de redevance par régisseur</i>	Met en évidence les arriérées, les encours et les prépayées collectées par le régisseur. Facilite le contrôle de versement par celui-ci au trésorier et permet d'évaluer le taux de participation des ménages	régisseur	trésorier	Le chef du projet et le personnel du Fokontany ont le droit de regarder le tableau récapitulatif par secteur
<i>Tableau récapitulatif de redevance du projet (voir annexe 2)</i>	met en évidence les arriérées, les encours et les prépayées collectées par tous les régisseurs. Permet d'évaluer le taux de participation des ménages du Fokontany et d'évaluer le projet	trésorier	Chef du projet Personnel du fokontany	Les résidents du fokontany intéressés ont droit de regarder le tableau récapitulatif de redevance du projet
<i>Rapport financier</i>	Distingue les recettes utilisables et non utilisables ; les dépenses, le solde, l'épargne et l'encaisse Permet d'évaluer l'autonomie financière du projet et la perspective d'avenir du projet	trésorier	Chef du projet Président du fokontany	Les résidents du fokontany intéressés ont droit de regarder le tableau récapitulatif de redevance du projet

Outils de suivi				
Outils	Contenu	Responsable de l'outil	Responsable du contrôle	Remarque
<i>Procès verbaux des réunions</i>	Récit des ordres du jour des réunions, le déroulement, les décisions prises et les divers problèmes	Secrétaire	Chef du projet	Le personnel du Fokontany peut consulter les PV des réunions
<i>Rapport d'activités</i>	Les activités du projet et les résultats	Secrétaires et approuvé par le président	Chef du projet	Les membres du comité et toutes personnes du Fokontany intéressées ont droit de consulter le rapport d'activités du projet
<i>Rapport de contrôle</i>	Les résultats du contrôle des comptes	Commissaires au compte	Président du fokontany, comité, Enda	
<i>Rapport d'audit</i>	Les résultats de l'audit	Auditeur externe	Chef du projet, membres du comité, président du fokontany	

Quelques publications sur la gestion des déchets (éditions enda)

Épuration des eaux usées et agriculture urbaine, Malick GAYE et Seydou NIANG, éd., 2002

Pour une éducation environnementale démocratique, Alioune WATT, 2000.

Décider pour aménager, Pierre DEBOUVRY, 1998.

Villes entrepreneurs, de l'action participative à la gouvernance urbaine, Malick GAYE, 1996 (français, anglais)

Les femmes et la crise urbaine ou la gestion invisible du logement et des services urbains, Marie Dominique de SUREMAIN, Lucy CARDONA et Marisol DALMAZZO, 1995.

Atelier Art-utic, Récupération et transformation artisanale des sachets de plastique usagés, Inge VAN HOVE, Olivier GENARD, 1992.

Développement environnemental : sur tous les fronts, Dakar, 1992 (français, anglais).

Des déchets et des hommes, expériences urbaines de recyclage dans le tiers-monde, Enda Tiers Monde, 1990.

Saneamiento alternativo o alternativas al saneamiento, Enda América Latina, Colombia, 1988.

Tecnologías urbanas socialmente apropiadas, experiencias colombianas, Enda América Latina, 1987.

Manuel du biogaz chinois, document traduit et adapté par enda/GRET, 1979.

Quelques films sur la gestion des déchets produits par enda

Rufisque : les charrettes de l'espoir ou pratique de la gestion populaire

Réalisateurs : Amadou Diallo et Anne Reynebeau - Producteur : Enda TM-Dakar, 1995.

Durée : 20 mn

Déchets : économie populaire et environnement en Afrique

Réalisation : Vivre autrement Enda AV - Producteur : Riciclaggio e Solidarieta / Enda TM, 1991.

Durée : 28,34 mn

secrétariat exécutif : Résidence Phare Mamelles - BP 3370 Dakar (Sénégal)

Tél : +221 33 869 99 48 - Mail : se@enda.sn -

www.enda.sn

enda europe : 5 rue des immeubles industriels - 75011 Paris (France)

Tél : +33 1 44 93 87 40 - Mail : contact@enda-europe.org

www.enda-europe.org